

De Grands Investissements pour garantir l'avenir des assurés sociaux

Immeuble dit Ministériel N°1 à Yaoundé,
en réhabilitation par la CNPS

Immeuble CAMAIR de Paris

Centre Hospitalier d'Essos

Scanner

Hôpital de la CNPS Le Plateau technique entièrement renové



50 ANS
AU SERVICE DE LA PROTECTION SOCIALE



"Nous couvrons tous les travailleurs salariés, quel que soit l'emploi"

Travailleurs domestiques, Jardiniers, Chauffeurs, Mécaniciens, Associations diverses, etc -
Vous aussi vous avez droit aux prestations sociales



**Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
National Social Insurance Fund**

L'Immobilier moderne au coeur de la ville

La CNPS offre une gamme
variée de bâtiments à louer
au centre de Douala

 Immeubles à usage de
résidence et de bureaux

 Appartements meublés
et villas modernes

Des espaces où lumières, formes,
couleurs et matières donnent au
décor une dimension toute particulière

B.P 441 Yaoundé Cameroun
Tél. : +237 33 42 20 21
75 29 11 78
96 88 02 67
E-mail :@cnps.cm

L'immobilier CNPS, confort et bien être.



Direction Générale : Place de l'Hippodrome - B.P. 441 Yaoundé-Cameroun; www.cnps.cm - Tél. +237 22 23 40 11, Fax +237 22 22 57 55

Directeur de Publication

Noël Alain Olivier MEKULU
MVONDO AKAME

Conseiller à la Rédaction

Lysette NGATCHOU

Directeur de la Rédaction

Jules Armand HODIEB
Rédacteur en Chef

Nina Cécile ABOLO

Comité de rédaction

Jules Armand HODIEB
Nina Cécile ABOLO
Paul Pierre MBELEG
Nathalie ABAH
Clarisse MBASSI
Félicité NGO BODA
Gaston M'VELLE EKOMBA
Robert Fabrice MBA
Thomas TANG
Margaret CHENJO

Ont participé

James AGBOR OBEN
Guillaume WAMBA
Diane SIMO KAMTO
Alexandre MANGA
BELLO AMINE
OUMAROU FARROUH
Alain ELOM
NTSAMA MENANGA
Bernadette EKANI BAFEGUE
MVOGO MINKALA
Emmanuel BOKONO

Equipe technique

Edition

Nina Cécile ABOLO
Marie-Madeleine Mbassi

Infographie

Fidèle Perrier ONONINA

Images

Robert Fabrice MBA
François OJONG

Nous contacter

cnps.cameroun@cnps.cm
+237 22 23 91 58 / +237 75 29 11 87
22 62 80 52 / 75 29 11 70



Les choix Décisifs

INITIATIVE

Coopération Cameroun/Israël : Le coup de pouce des Israéliens au Centre Hospitalier d'Essos. 5

ACTION SOCIALE

Lutte contre la drépanocytose : un combat de la CNPS 6

DOSSIER

L'historique de l'investissement immobilier à la cnps 7

Un Immeuble pour la C.N.P.S à Paris ! 8

Après l'immeuble CAMAIR de Paris, L'immeuble dit Ministériel N°1... la CNPS à l'heure des grands investissements 9

Mot de bienvenue de Monsieur le Directeur Général de la CNPS 10

Allocution de son excellence Monsieur Clobert TCHATAT 11

Interview de l'architecte Aristide Ekindi 12

Extrait de l'interview du Directeur Général de la CNPS dans l'émission dimanche midi du 6 juin 2010 13

Le centre hospitalier d'Essos : votre hôpital de référence 15

Le parcours du Centre Hospitalier d'Essos de 1978 à nos jours 16

Les nouveaux équipements biomédicaux : Nos médecins nous en parlent... 18

VIE EN ENTREPRISE

CNPS/UDS-CSTC : un partenariat gagnant pour la protection des travailleurs du département de Dja et Lobo 21

Journée Africaine de la Prévention 2010 : Défis et Perspectives 22

Célébration de la 124^{ème} édition de la fête du travail à la CNPS 23

ESPACE EMPLOYEURS/ ASSURÉS SOCIAUX

Les déclarations nominatives des salaires : Le DIPE Magnétique 24

INTERNATIONALE

Comité d'Examen des Candidatures et 101^{ème} Réunion du Bureau de l'AISS 25

SPORT

La saison sportive 2010 presque effective 26

Depuis deux ans environ, nous nous sommes engagés dans un vaste et ambitieux programme de modernisation de notre organisme. Parallèlement au processus de réforme organisationnelle axé sur la refonte du système d'information, nous avons enclenché plusieurs autres initiatives, au rang desquelles la politique du juste prix, qui fut primée par l'Association Internationale de Sécurité sociale (AISS) en octobre 2008, et l'avènement d'un nouvel organigramme consacrant la décentralisation des services.

Ces innovations mises en oeuvre sans répit au prix d'un effort particulier et avec une certaine audace, visaient à court terme un objectif stratégique: constituer les réserves obligatoires de sécurité sociale, sans lesquelles nous ne saurions soutenir ce programme et créer les conditions d'un retour à l'équilibre financier de notre régime de sécurité sociale.

Les résultats engrangés jusqu'ici nous rassurent quant à la pertinence de nos choix.

En effet, les réserves de trésorerie ont été triplées, ce qui a permis le financement des projets de développement et, partant, une nette amélioration de la qualité du service.

Il n'en demeure pas moins que la consolidation des réserves pour garantir le financement à long terme des prestations sociales reste le défi majeur des institutions de sécurité sociale, qui doit s'accommoder avec les exigences d'un équilibre permanent de la gestion de l'Organisme.

Dans un environnement socio-économique incertain où la CNPS doit assurer ses obligations vis-à-vis des générations futures, il est fortement recommandé d'entreprendre des investissements économiquement et financièrement porteurs : c'est la responsabilité fondamentale des managers des institutions de sécurité sociale, qui se pose en définitive en termes de choix d'opportunités.

C'est ainsi que l'acquisition par la CNPS au mois de Janvier dernier de l'immeuble Camair de Paris, situé au Boulevard des Capucines, participe de cette politique d'investissement orientée vers les secteurs productifs et présentant les garanties de sécurité et de pérennité financière. Dans la même logique et saisissant une opportunité qui nous était offerte par l'Etat, nous avons récemment signé avec le Gouvernement une convention en vue du parachèvement et de l'exploitation de l'immeuble dit ministériel n°1, imposant complexe immobilier à usage administratif et commercial situé au coeur de la capitale du Cameroun, d'une superficie totale de 30000 m2.

De même, la recherche de l'amélioration constante de la qualité de l'offre des soins de santé, dans le cadre de l'action sanitaire et sociale de la CNPS, reste pour nous un défi permanent. Aussi avons-nous récemment décidé de la rénovation profonde du plateau technique du Centre Hospitalier d'Essos (CHE), par l'acquisition d'équipements à la pointe de la technologie nouvelle. Ce choix managérial, au-delà des exigences d'équilibre technique de gestion, participe de notre souci de répondre à une demande de soins de qualité de plus en plus exprimée par les populations au regard de l'affluence désormais enregistrée au quotidien dans cet hôpital de référence.

Tels sont les défis et les enjeux de notre Organisme, qui imposent de grands investissements pour soutenir le présent et conforter l'avenir des assurés sociaux.

Dans ce numéro 3 de notre magazine icnps consacré à ces réalisations, nous avons voulu associer les entreprises citoyennes partenaires sociaux de la CNPS afin qu'elles y trouvent l'espace privilégié pour la promotion de leur image de marque.

Nous leur exprimons ici nos sincères remerciements, en souhaitant à tous et à toutes une bonne lecture.

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME
Directeur Général

Coupe du Monde 2010

la CNPS prône l'union sacrée autour des Lions

A l'occasion du premier match des Lions Indomptables en Coupe du Monde de football 2010, la Direction Générale de la CNPS a inauguré à Yaoundé les séances de visionnage collectif sur écran géant, dans la salle des Conférences du Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé Centre. A l'issue de la partie, de nombreux lots ont été offerts aux gagnants du concours de pronostics. Le personnel a massivement répondu présent à cette rencontre.

Visite du Gouverneur YENE ELOM au Centre de Prévoyance Sociale de Mvog mbi 17 juin 2010



Le Gouverneur de la région du Centre a été reçu par Madame le Directeur Régional de la CNPS pour le Centre, le Sud et l'Est le 17 juin 2010. Une visite qui s'intègre dans le cadre de la tournée de prise de contact dans les entreprises installées à Yaoundé. Cette occasion a permis à Monsieur YENE ELOM Roger Moïse de s'imprégner des différentes activités et prestations servies par la CNPS. La rencontre se tenait au Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Mvog Mbi en présence des 5 Chefs de Centre en service à Yaoundé.

4 - 5 mai 2010

Recyclage des personnels du Recouvrement

Les personnels de la Direction du Recouvrement ont été recyclés au Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-centre. Un séminaire organisé du 4 au 5 mai 2010 pour permettre aux techniciens de recouvrement de mieux maîtriser le processus de traitement des dossiers, mais aussi de s'approprier la nouvelle application informatique « Sapelli Energizer » afin de garantir un meilleur service aux usagers et clients de l'Organisme.



Campagne de sensibilisation à l'immatriculation du personnel domestique à l'Assemblée Nationale.

4 au 26 juin 2010

En marge de la Session parlementaire, la Direction Générale a animé du 4 au 26 juin 2010 un stand de vulgarisation, de sensibilisation et d'immatriculation des députés et des personnels de l'Assemblée Nationale comme employeurs de main d'oeuvre domestique. L'opération a été saluée par les députés dont certains, en plus de se faire immatriculer sur place, ont tenu à régulariser le paiement des cotisations sociales de leurs employés domestiques.



21 juin 2010

Conseil d'Administration

Le 21 juin 2010 s'est tenue à Yaoundé à l'Immeuble siège de la CNPS la session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Organisme, consacrée à l'examen des comptes. En résumé de cette session, les comptes de l'exercice 2009 ont été approuvés.



Communication de proximité

La CNPS est présente au festival des arts et culture Medumba à Bangangté, du 16 au 24 juillet 2010. Une campagne massive d'immatriculation y est organisée, avec l'appui des jeunes dans une opération de porte à porte et un soutien constant de la radio communautaire "Radio Medumba" qui diffuse en boucle des spots et un micro programme CNPS. La cérémonie de lancement de ce festival le 17 juillet a été réhaussée de la présence effective du DG CNPS.

Départs en vacances dans les Ecoles Maternelles CNPS

Les cérémonies de départ en vacances pour l'année scolaire 2009-2010 se sont succédées dans les écoles maternelles de la CNPS du 2 au 3 juin 2010. La traditionnelle fête de fin d'année s'est déroulée le jeudi 03 Juin 2010 en présence de nombreux parents. Comme de véritables vedettes du spectacle. Comme le préconise le ministère de l'Education de Base, des Certificats de Promotion ont été remis aux élèves de grande section. Le taux de réussite était de plus de 000% dans l'ensemble des 23 établissements sociaux éducatifs de la CNPS

Coopération Cameroun/Israël : Le coup de pouce des Israéliens au Centre Hospitalier d'Essos

Par Gaston M'VILLE EKOMBA

Quatre ans après leur première campagne, des experts ophtalmologistes israéliens, appartenant à l'hôpital de Rambam à Haïfa, les Docteurs SERGIO DAVID et YOAV BERGER, sont de retour au Cameroun pour le 7ème Camp de Chirurgie Ophtalmologique qui s'est déroulé du 27 juin au 07 juillet 2010 au Centre Hospitalier d'Essos (CHE).

la Coopération au Développement: MAS-HAV.

Il s'agissait de lutter contre les problèmes de santé oculaires, responsables des handicaps liés à la cataracte, au glaucome et à d'autres pathologies.

En dépit des efforts conjugués, les soins restent peu accessibles aux populations qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer pour des traitements onéreux à l'étranger. D'après le Dr Elom Alain, Chef du service Ophtalmologie au Centre Hospitalier d'Essos, ces opérations coûtent généralement 800.000 FCFA / par personne, d'où le précieux concours des spécialistes israéliens pour apporter des solutions à ces maux qui trouvent un environnement favorable en Afrique subsaharienne, avec des complications ophtalmologiques à une échelle plus élevée que la moyenne mondiale.

Cette confiance renouvelée au Centre Hospitalier d'Essos s'explique par l'avancée technologique de l'hôpital qui a, en Mai dernier, renou-

velé tout son équipement. Au terme de ladite campagne, en plus de perfectionner son personnel qui a d'ailleurs reçu des attestations de formation dans le domaine, le centre hospitalier aura bénéficié d'une partie des instruments en vue de poursuivre la prise en charge des patients opérés grâce à une technique moderne dite « chirurgie de la cataracte à globe fermé » qui consiste à atteindre le cristallin sans plus avoir besoin de le recoudre comme antérieurement.

Les cérémonies officielles d'ouverture et de clôture du 2ème Camp de Chirurgie Ophtalmologique au CHE étaient conjointement présidées par son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Israël au Cameroun, ARBEL MIKKI et le Directeur des Ressources Humaines de la CNPS, Madame Lydie ZE MEKA, Représentant du Directeur Général. Ces cérémonies se sont déroulées en présence de plusieurs personnalités administratives dont les Représentants du Ministère des Relations Extérieures et du Ministère de la Santé Publique, de quelques Responsables de la CNPS, le personnel médical et les patients accompagnés de leurs familles.

La Direction Générale de la CNPS a remercié les spécialistes Israéliens et leur a remis des cadeaux symboliques en guise de souvenir et de reconnaissance pour les services rendus.



Cette opération est le fruit d'une coopération entre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et l'Agence Israélienne pour

CREATIVE La Foire Informatique

En 2010, Réalisons ensemble, vos projets informatiques

- Matériel Informatique
- Intégration de Services
- Réseaux et Logiciels

Les Solutions CREATIVE

- Administration des Serveurs
- Infrastructure Réseau
- Réseau téléphonique privé
- Système de Messagerie
- Interconnexion des Sites
- VidéoSurveillance
- Contrôle D'accès
- Maintenance Informatique

CREATIVE SARL, Allée rue Pasteur Lotin Samé (Face parking souterrain Immeuble Soccar)

Site VENTE : Tel. 33 42 78 71 33 42 51 24 99 00 21 23 75 80 78 51 Fax (+237) 33 43 19 52 SAV : Tel. (+237) 33 42 96 26

Site Web: <http://www.creativesarl.net> Email: info@creativesarl.net

Lutte contre la drépanocytose : un combat de la CNPS



Par Marie-Madeleine Clarisse Mbassi, Chargée d'Etudes Assistant à la Communication

Une personne meurt de la drépanocytose toutes les minutes dans le monde ; 120 Millions de personnes sont concernées par cette maladie ; 500.000 enfants naissent chaque année avec cette pathologie et 50% d'entre eux ne fêteront pas leur 5e anniversaire dans la majorité des régions. En outre, la majorité des survivants vont développer des complications souvent mortelles surtout dans les pays en développement. Au Cameroun, plus de 25% de la population portent le gène de la maladie. Environ 5 millions d'individus sont susceptibles de transmettre la drépanocytose à leur descendance ; 2% de la population sont gravement atteints. Ce qui représente 20% des jours d'hospitalisation par an en pédiatrie. Chaque année, selon les chiffres présentés par le Dr Guillaume Wamba, en service au

Centre Hospitalier d'Essos (CHE), 4.000 nouveaux-nés présentent les symptômes de la drépanocytose et la moitié mourra avant 5 ans.

Voici un siècle (100 ans) exactement que la drépanocytose a été découverte par les scientifiques. Trois siècles que les populations africaines la connaissent. Pourtant, la maladie continue de faire des ravages au sein de la population. La faute à l'absence de budget alloué à la prévention, la prise en charge efficiente de cette pathologie. « Elle ne suscite pas toujours beaucoup d'intérêt de la Communauté internationale envers les personnes malades », déplore Edwige Badassou de l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose (OILD). Pendant longtemps, déplore le Dr Wamba, les gens ont eu tort de penser que la prise en charge de l'enfant drépanocytaire était impossible. D'où le recours, explique-t-il, au dépistage ante natal (avant la naissance) pour une éventuelle interruption thérapeutique de la grossesse (ITG). Dans d'autres circonstances, les individus porteurs de gène ne pouvaient se mettre ensemble de peur de

enfants drépanocytaires.

Opération de solidarité

Aujourd'hui, cette prise en charge est possible. A l'hôpital de la CNPS, un centre a été créé pour permettre le dépistage néonatal. Car « si on peut poser un diagnostic dès la naissance, il est possible de mettre en route une prise en charge efficace ». Et les enfants suivis dans ce type de programme évoluent plutôt bien, soutient le Docteur Wamba Guillaume, pour qui ce qui manque à cette prise en charge « c'est la reconnaissance de la maladie ». C'est aussi l'absence de moyens financiers. Actuellement, les patients suivis dans le programme de la CNPS ne déboursent aucun franc. « Mais cela ne va pas durer éternellement ». En outre, l'on gagnerait à voir ce type d'initiative s'étendre dans toutes les localités. Un tel projet nécessite beaucoup d'argent. En l'absence de dons ou subventions comme c'est le cas pour le SIDA et le paludisme, l'OILD se tourne vers les populations en lançant sa campagne dénommée « Drepadon ». Laquelle permettra de collecter des fonds via les SMS, pour former les professionnels de santé, équiper les hôpitaux, soutenir la recherche clinique et thérapeutique, vacciner et dépister...pour une prise en charge efficiente des malades.



L'historique de l'investissement immobilier à la CNPS

Par Emmanuel BOKONO; Chef de Service des Immeubles

L'investissement dans le secteur immobilier occupe aujourd'hui plus qu'hier une place de choix dans la politique managériale de la CNPS.

Il est vrai que l'historique des investissements réalisés par notre organisme démontre qu'il a pu mobiliser pendant sa période d'embellie financière plusieurs dizaines de milliards ayant permis d'acquérir de 1968 à 1982 :

- plus de 50 hectares de terrains nus à travers le pays ;
- 09 immeubles et 03 villas à Douala ;
- 05 immeubles et 11 villas à Yaoundé ;

Un double objectif était recherché à ce moment là, à savoir: le rapprochement de l'administration de Prévoyance Sociale des assurés sociaux par la construction des immeubles devant abriter ses services à travers le pays, et la constitution des réserves à travers la construction des immeubles de rapport.

Dans l'un ou l'autre cas, il s'est agit de sécuriser les fonds destinés à la couverture sociale, en vue notamment du paiement à temps des prestations sociales aux pensionnés. Le Directeur Général de la CNPS Monsieur Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME nous livre les mobiles de son action dans une interview accordée au journal «*L'Essentiel des Relations Internationales*», Edition Spécial Juin-Juillet 2010 en ces termes : «*Depuis ma prise de fonction au mois d'avril 2008, j'ai toujours veillé à la préservation des acquis sociaux hérités de mes prédécesseurs et oeuvré sans relâche à leur pérennité* ». plus loin, il ajoute sans fioritures dans ce journal «*Aussi avons-nous enclenché*

d'importants investissements en privilégiant l'immobilier où les placements présentent des garanties de sécurité et de liquidité, et où la demande est croissante...// Car les crises financières ambiantes ne recommandent pas une confiance totale à notre système bancaire lui même tributaire des fluctuations monétaires internationales».

Les produits locatifs générés par les immeubles de rapport sont bien encourageants et incitatifs. L'immobilier est donc un bon risque, mieux, une valeur sûre, un gage de solvabilité et de crédibilité. Il fallait bien en prendre conscience. Et c'est sans nul doute ce qui semble avoir charmé et rafflé tous les suffrages de l'actuelle équipe dirigeante qui entend capitaliser toutes ces données. C'est comprendre le bien fondé des tout derniers grands investissements dans ce domaine.

Toutefois, on pourrait également y voir la mise en place par le Directeur Général d'une stratégie très futée de recouvrement des créances en péril. En effet, après l'acquisition de l'ex immeuble CAMAIR à Paris le 4 janvier 2010, la CNPS a signé avec l'Etat du Cameroun, le 4 mai 2010, un bail emphytéotique de 40 ans renouvelable pour la gérance libre de 50 % du complexe immobilier dénommé «l'immeuble dit ministériel n°1» à Yaoundé. Après le parachèvement des travaux estimés à la somme de Seize Milliards de Francs CFA, ces deux opérations de grande envergure ne cessent de crever l'écran de l'actualité nationale et internationale. La place de la CNPS comme investisseur institutionnel, acteur et partenaire privilégié de l'Etat dans ce secteur, se confirme.

Mais il convient de souligner que la nouvelle politique d'investissement

de la CNPS dans ce domaine n'est pas toujours nourrie par des soucis uniquement mercantiles. Plusieurs autres facteurs objectifs endogènes et extérieurs peuvent justifier les choix et la démarche caméléonesque du Directeur Général, qui a fait preuve de beaucoup de ruse de finesse et de tact dans la négociation de ces projets. Comme mobiles endogènes, on peut citer sans commentaire :

- la solvabilité et la crédibilité retrouvées. Dans son discours de fin d'année 2009 prononcé lors de la cérémonie de présentation des voeux de nouvel an, le Directeur général nous a rassuré que des réserves financières importantes ont pu être engrangées au cours de ces dernières années grâce à un certain nombre de mesures drastiques qu'il a prises concernant l'assainissement de la gestion de l'organisme, la réduction des charges de fonctionnement, la reconstitution des réserves de trésorerie, le recouvrement optimal des cotisations sociales, etc ;

Il n'est plus difficile de comprendre que cette vision du Directeur Général est judicieuse, progressiste, convaincante et fiable. Nous devons suivre ses pas dans cette voie, chacun en ce qui le concerne, pour des auspices meilleurs. Le témoin est désormais dans le camp du personnel qui devrait s'approprier ces acquis et poser des actes de gestion rigoureuse en vue d'une rentabilisation optimale de ces immeubles, gage de la pérennité des ressources destinées aux missions institutionnelles de la CNPS et qui auront servi à leur acquisition.

Un Immeuble pour la C.N.P.S à Paris !

Par Nina Cécile Abolo, Chef de Service de la Communication

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a acquis auprès de la société en liquidation, Cameroon Airlines (Camair), l'immeuble ayant appartenu à la défunte entreprise et abrité ses locaux à Paris. Une initiative qui marque la volonté de l'institution en charge de la sécurité sociale, d'investir au-delà du territoire national, et concrétise la volonté du Gouvernement, d'une reprise dudit immeuble par une société de droit camerounais.

Le bâtiment est situé au 12 Boulevard des Capucines, dans le 9^{ème} Arrondissement de Paris. C'est un ensemble immobilier d'une superficie de 83 ares et 69 centiares. Il est décoré d'imposantes sculptures en bois et se constitue d'un local commercial de 3 niveaux communiquant entre-eux par un escalier particulier, et avec accès au rez-de chaussée. L'immeuble est situé dans un lieu hautement prisé, un local ayant

une forte valeur culturelle et classé "Patrimoine de l'Unesco". Nul doute que compte tenu du taux de rentabilité de l'immobilier dans la capitale Française, cet investissement permettra de pérenniser les fonds de la sécurité sociale investis et de garantir à long terme, la prise en charge des prestations sociales des travailleurs.

Tout est parti de la session ordinaire du Conseil d'Administration de la CNPS du 21 juillet 2009, qui autorisa le Directeur Général à acquérir l'édifice de Paris pour un montant de 3.148.593.600 Francs CFA. Les diligences ont alors été prises, avec la collaboration d'un avocat, pour les formalités administratives et légales en vue de la mutation des documents de propriété et les commodités préalables à la finalisation de l'engagement.

C'est au cours de la cérémonie de signature de l'acte d'achat le 14 janvier 2010 que les clés de l'immeuble ont été remises à la CNPS par Maître André CAMPRODON, Notaire chargé de l'authentification de l'acte d'achat. Les deux parties étaient respectivement représentées par Monsieur Noël Alain Olivier MEKULU, Directeur Général de la CNPS pour l'acquéreur, et Emile Christian BEKOLO, liquidateur

Camair pour le vendeur. L'Ambassadeur du Cameroun à Paris, LeJeune MBELLA MBELLA, était présent pour donner un caractère solennel et protocolaire à l'événement. Il n'a pas manqué d'exprimer sa fierté de voir l'édifice de la rue des Capucines repris par une entreprise camerounaise, et a félicité le Directeur Général de la CNPS pour cette acquisition qui s'ajoute à son important parc immobilier.



Forcément, c'est un élément supplémentaire de crédibilité pour l'entreprise. Mais au-delà de la fierté d'agrandir son parc immobilier, il s'agit pour la CNPS de rentabiliser l'investissement. Aussi, l'usage locatif de bâtiment de la rue des Capucines va engranger des recettes annuelles de 420.000 Euros, soit 275.000.000 de Francs CFA et apporter un souffle nouveau à la gestion immobilière de la CNPS

Après l'immeuble CAMAIR de Paris, L'immeuble dit Ministériel N°1... la CNPS à l'heure des grands investissements

Par Jules Armand Hodieb; Chef de Département des Etudes, de la Coopération et de la Communication

Sécuriser les fonds pour garantir l'avenir a de tout temps été la problématique majeure des régimes de sécurité sociale de par le monde. En effet, dans les économies faiblement structurées, les régimes d'assurance comme le nôtre sont particulièrement sensibles aux crises et fluctuations qui érodent les ressources et par conséquent la capacité de mobilisation des revenus sur de longues périodes. Dans ces conditions, l'avenir peut-il être garanti? Sinon, par quelle alchimie les gestionnaires des Caisses de Sécurité Sociale parviennent-ils néanmoins à garder le cap tout en assurant le difficile équilibre de financement des obligations immédiates ?

Telle est la problématique, le dilemme de la plupart des institutions en particulier celles qui n'ont pas su développer à temps les mécanismes d'anticipation. Pour ces régimes, le dilemme s'ajoute à la désaffection des contribuables (les employeurs et les travailleurs) dès lors que ceux-ci présentent l'incertitude du futur. Cela se manifeste par l'accentuation de l'évasion sociale, c'est-à-dire la propension à se soustraire de l'obligation de cotiser. Inévitablement, à terme, s'installent des crises sociales aux conséquences socio politiques dont il est toujours difficile de prévoir l'issue.

On comprend dès lors la complexité dans laquelle exercent les dirigeants de ces institutions. Face aux ressources générées par les cotisations sociales, la seule alternative pour se sortir de ce dilemme consiste en l'investissement ou rien. Dès lors, le problème se pose en termes d'aptitude à opérer des choix judicieux. La prescription est universelle : il faut investir massi-

vement les réserves pour les conforter, dans le respect des principes édictés par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) : sécurité, liquidité, utilité économique et sociale.

Mais de quel investissement s'agit-il, quand on sait que des crises financières et économiques d'envergure sont nées des risques élevés liés à des investissements massifs? Le risque est certes élevé quand les sommes en jeu sont importantes. C'est pourquoi il est recommandé de cibler les secteurs présentant les meilleures garanties de sécurité et de liquidité. Cela laisse entendre que les organismes de sécurité sociale observent une veille stratégique pour saisir les meilleures opportunités de placement : tel est le cas de notre organisme où il a été créé en janvier 2010 un «comité des grands investissements». Ce groupe de réflexion qui travaille avec l'assistance d'un expert a déjà suscité quelques pistes de solutions et poursuit dans la prospective. Il est à noter qu'en mars 2009, la Direction Générale avait anticipé sur les conséquences de la crise

financière déclenchée aux Etats-Unis, en organisant un symposium international à Buéa dans le Sud-Ouest du Cameroun. Les recommandations qui en résultaient allaient toutes dans le sens de l'investissement massif, diversifié mais avec une prio-

rité au secteur immobilier qui, dans le contexte des économies peu spéculatives, demeure un risque faible et en tout point de vue le meilleur risque. C'est dans cet esprit que la Direction Générale se lance dans l'acquisition, en janvier 2010, de l'immeuble Camair de Paris sis au 12 Boulevard des Capucines. L'édifice est de haute rentabilité financière et économique, donc une sécurité pour les réserves.

Dans le même élan et au terme d'études et de négociations avec les pouvoirs publics, le Gouvernement vient de signer avec la CNPS une convention de réhabilitation et d'exploitation de l'immeuble dit Ministériel dit n°1. C'est un investissement dans la pierre qui survient dans le contexte de relance de l'économie nationale avec des perspectives toujours plus heureuses pour l'immobilier. S'agissant de cet investissement, il faut avouer qu'au-delà d'un choix rationnel et décisif, c'est une initiative audacieuse, c'est la marque des grands managers, c'est un pari pour l'avenir des assurés sociaux.



Cérémonie de lancement des travaux de parachèvement de l'immeuble dit Ministériel N° 1

Mot de bienvenue de Monsieur le Directeur Général de la CNPS

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

L'occasion qui nous réunit ce jour, relève presque de l'utopie : c'est comme qui dirait un « rêve devenu réalité », d'être réuni ici pour lancer les travaux de réhabilitation de cet immeuble que d'aucuns dans l'imagerie populaire avaient baptisé depuis des décennies « Immeuble de la Mort. » Notre joie est d'autant plus immense que ce rêve sera réalisé avec la participation de l'Organisme dont nous avons la charge.

En effet, le 04 mai 2010, la CNPS a signé avec le gouvernement camerounais un cadre de partenariat en bail emphytéotique pour la réhabilitation de l'immeuble dit ministériel N° 1.

Ce cadre de partenariat prévoit que la CNPS réhabilite l'immeuble à hauteur de 16 milliards de Francs CFA et le gère pendant 40 ans renouvelables jusqu'à sa rentabilisation totale.

Investir dans la reconstruction de ce complexe immobilier de 30 000 m2 nous a semblé, à bien y réfléchir, porteur à un double titre :

- Tout d'abord pour la pérennisation des réserves de trésorerie en matière de sécurité sociale, car il n'est pas toujours bon pour un organisme de sécurité sociale de constituer des réserves sans investissements à long terme. L'immobilier étant un secteur porteur, nous savons qu'à travers un tel investissement, nous pourrions aisément contribuer au développement socio-économique de notre pays ainsi qu'à l'amélioration du bien être collectif de notre population.
- Mais aussi pour l'embellissement de Yaoundé à travers cet immeuble qui est situé au coeur même du centre-ville et qui mériterait désormais d'être vu d'un bon oeil, et sous son meilleur jour.

Ce vaste projet de réhabilitation prévu pour 24 mois participe de la politique des grandes ambitions et des grands chantiers du Chef de l'Etat Son Excellence Paul Biya ; le but recherché étant de participer à l'amélioration du cadre de vie des camerounais et au développement infrastructurel de notre pays.

Excellence, Monsieur le Ministre du Développement urbain et de l'Habitat,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Autorités administratives,
Mesdames et Messieurs.

Il va sans dire que la CNPS mettra tout en oeuvre pour l'aboutissement de ces travaux de réhabilitation.

C'est une responsabilité à la fois lourde et exaltante et nous sommes conscients que des obstacles vont apparaître de tous les côtés.

Je puis néanmoins vous assurer qu'avec votre soutien, nous ne baisserons pas les bras. Nous irons jusqu'au bout de notre projet. Nous n'aurons la paix du coeur que lorsque ce complexe immobilier sera entièrement rénové, à la grande satisfaction de tous les Camerounais.

Tout comme les ingénieurs, les techniciens et les experts qui vont travailler nuit et jour en ces lieux, nous ne ménagerons aucun effort pour réussir impérativement à redonner vie à cet immeuble dit ministériel n°1. De fait, ce projet n'est pas celui de la CNPS. C'est le projet du Cameroun et de ses populations.

Vive la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale,
Vive le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya,
Vive le Cameroun.
Je vous remercie pour votre aimable attention.

Le Film de la cérémonie



Allocution de son Excellence Clobert Tchata



Le coup de pinceau du Ministre qui lance les travaux



A sa suite, le Directeur Général de la CNPS



Visite guidée des lieux



Cérémonie de lancement des travaux de parachèvement de l'immeuble dit Ministériel N° 1

Allocution de son excellence Monsieur Clobert TCHATAT;

Ministre du Développement Urbain et de l'Habitat

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs du Corps Diplomatique ;
Monsieur le Gouverneur de la Région du Centre ;
Monsieur le Préfet du Département du Mfoundi ;
Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la CNPS ;
Messieurs les Directeurs Généraux ;
Honorables Invités ;
Mesdames et Messieurs.

Il y a de cela 26 ans, le Gouvernement engageait d'importants chantiers immobiliers, visant à résorber le déficit de locaux à usage de bureaux administratifs. En effet, la capacité d'accueil disponible s'avérait très insuffisante au regard des besoins et de l'évolution des effectifs des personnels de l'Etat ainsi que de l'environnement économique.

C'est dans ce contexte que le Président de la République, SE Paul BIYA instruisait la construction des immeubles ministériels N° 1 et N° 2, avec une vision futuriste. Le Chef de l'Etat les voulait fonctionnels, somptueux et imposants. Aussi en les plaçant au coeur de la capitale, l'effet d'embellissement de la cité s'ajoutait à l'intérêt économique et social de ces investissements.

Mesdames, Messieurs ;

Si l'immeuble ministériel N° 2 a pu être achevé avant l'avènement de la crise, tel n'a pas été le cas de l'immeuble ministériel n° 1. Mais le temps a passé, et l'usure du temps, conjugué aux multiples crises qui se sont succédées et auxquelles se sont associés quelques actes de vandalisme, ont eu raison, comme vous pouvez le constater, de l'immeuble ministériel N° 1 ou nous nous trouvons en ce moment. Durant ces longues années, l'oeuvre restée inachevée a suscité de nombreuses interrogations, voire des inquiétudes de la part des populations sans doute frappées par l'état de décrépitude de l'édifice ainsi que des scènes horribles supposées ou réelles dont il aurait été le théâtre ; les délinquants en ayant fait pendant longtemps leur repère.

Tout au long de ce triste épisode que j'ai peine à évoquer, le Gouvernement n'est pas resté inactif, bien au contraire. Cependant les différentes initiatives engagées se sont heurtées aux rigueurs des crises multifformes que nous avons connues et la complexité des immeubles à grande hauteur a largement contribué dans ce contexte difficile à en amplifier les contraintes.

Aujourd'hui après bien des péripéties, la recherche des solutions semble avoir trouvé un dénouement heureux. C'est en effet le 04 mai dernier que le Gouvernement et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ont signé des accords de partenariat en vue du parachèvement des travaux de l'immeuble ministériel et de sa gestion pendant une durée de quarante (40) ans renouvelable jusqu'à sa réhabilitation totale.

Mesdames, Messieurs ;

La cérémonie solennelle de ce jour que j'ai l'honneur de présider au nom du Premier Ministre, Chef du gouvernement, revêt de ce point de vue un caractère symbolique à plus d'un titre :
Le premier symbole, certainement celui qui présente l'impact le plus perceptible aux yeux de l'opinion est sans doute la « déstigmatisation » d'un édifice qui a charrié pendant longtemps une image négative du coeur de la ville. Nul doute que l'entreprise de réhabilitation que nous lançons aujourd'hui sera à la hauteur de ce défi au regard des standards retenus qui nous ont été présentés par l'Architecte.

Le deuxième symbole, que je sublime volontiers, est l'illustration de l'acte de solidarité que constitue cette opération. En effet, l'accord de partenariat conclu entre le Gouvernement et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale nous permet d'explorer de nouvelles formes de partenariats entre l'Etat et ses démembrés dans l'esprit préconisé par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

L'Etat, par cette transaction, conforte la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale en lui offrant une opportunité d'investir dans la pierre, ce qui lui permettra de renforcer la sécurité sociale des assurés. Elle va pour ce faire prélever dans ses réserves légales dans le respect de l'orthodoxie en matière d'investissement des fonds de sécurité sociale.

Je rappellerai que cet investissement doit obéir aux contraintes de liquidité, de sécurité et d'utilité économique et sociale. Car c'est à ce prix, faut-il le souligner, que les générations futures des travailleurs auront l'assurance de percevoir régulièrement leurs prestations sociales. Et c'est le défi majeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, celui aussi du Gouvernement, de veiller à la pérennité de notre système nationale de protection sociale, gage de paix et de stabilité.

C'est donc le lieu de féliciter la Direction Générale de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour les initiatives audacieuses qui lui ont permis de tripler ses réserves et ainsi pouvoir aisément mobiliser les seize (16) milliards nécessaires à cette réhabilitation. Le Gouvernement est sensible à ces résultats et assure tout son soutien à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale dans la réalisation de sa noble mission sociale.

Le dernier sens de la présente cérémonie est qu'elle illustre parfaitement la volonté du gouvernement de poursuivre et de consolider le programme des Grandes Ambitions voulues par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA.

Dans notre secteur, les travaux de parachèvement de l'immeuble n° 1 que nous engageons aujourd'hui sont, d'une certaine manière, exemplaires de la politique de construction des bâtiments publics avec laquelle le Gouvernement entend renouer, dans le cadre d'un projet de réforme globale de l'administration et avec le souci de contribuer à la modernisation, à l'efficacité et à l'efficience du service public.

C'est pour y parvenir que le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat a entrepris, dans un cadre de concertation élargie aux Ministères des Finances, de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, des Domaines et des Affaires Foncières et des Travaux Publics, et à partir d'une analyse des besoins exprimés régionalement, de proposer une typologie des bâtiments administratifs à usage de bureau ou de résidence qui devront être construits dans les différents centres urbains et autres zones stratégiques. De cette réflexion, nous attendons d'abord qu'elle débouche sur des programmes opérationnels et des chronogrammes de réalisation assortis d'indicateurs pertinents. Mais ce que nous visons avant tout, c'est de permettre au Gouvernement de disposer d'une nouvelle stratégie nationale de construction et d'entretien des bâtiments publics.

Car je suis convaincu qu'à partir de cette nouvelle vision, nous pourrions non seulement résorber le déficit important qu'accuse notre administration en matière de patrimoine immobilier, mais également réorienter ce secteur sur la voie de la modernité, de la performance et du résultat, conformément aux très hautes instructions du Chef de l'Etat.



Immeuble Ministériel N°1 : La revue de Presse



Interview de l'architecte Aristide Ekindi

I. Cnps : Bonjour Monsieur EKINDI. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je suis architecte diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris VIème. Si je compte les années dans les bureaux d'architecture et autres, j'ai à mon actif plus de 37ans d'expérience, dont plus de trente au Cameroun.

I Cnps : A votre avis, pourquoi votre Cabinet a-t-il été choisi pour mener à terme ce projet ?

Je ne sais pas. Ceux qui m'ont choisi sont mieux placés pour répondre à cette question. Tout ce que je peux vous dire c'est que mon Cabinet est l'un des plus anciens avec plus de trente ans d'existence.

I Cnps : Le Directeur Général de la CNPS a signé un contrat de réhabilitation de l'immeuble ministériel N° 1 pour un montant de 16 milliard. Quel sentiment la signature de ce contrat éveille en vous en tant qu'architecte ?

En tant qu'architecte, beaucoup de fierté pour qu'un jeune Directeur Général ose là où beaucoup hésiteraient. Ces travaux sont arrêtés depuis plus de 24ans et il fallait que le Directeur Général de la CNPS accepte le pari de faire vivre cet immeuble dit « immeuble de la mort »

I Cnps : Pouvez-vous nous présenter sur un plan purement technique, l'immeuble à parachever ?

L'immeuble ministériel N°1 est un immeuble de bureaux classique. Il compte 16 000 m² de bureaux et 14 000 m² de parking. Il s'étend au sol sur plus de 3000 m² et s'élève en 4 bâtiments sur un plateau de quatre niveaux dont deux sous-sol réservés essentiellement aux parkings de véhicules. Le bâtiment le plus haut appelé "la tour" compte 22 niveaux y compris les sous-sols. Le plus bas n'a que trois étages. Ce projet a été achevé à près de 85% avant d'être abandonné. Aujourd'hui il ne reste plus que l'ossature c'est-à-dire le gros oeuvre. Le temps et le vandalisme ayant fait leur travail.

I Cnps : Sur quelle période vont s'étendre les travaux de parachèvement ?

Les travaux vont s'étendre sur 17 mois, si la lenteur administrative ne pénalise pas ceux-ci.

I Cnps : 17 mois, n'est-ce pas court pour remettre sur pied un édifice dont la décrépitude suite aux actes de vandalisme

et aux intempéries est visible ?
Ce délai est effectivement très court, mais c'était une des conditions de la sélection des intervenants.

I Cnps : Plusieurs tentatives de réhabilitation ont échoué par le passé. Quelle stratégie comptez-vous mettre sur pied pour réussir là où plusieurs experts aussi chevronnés que vous ont failli ?

Je n'ai pas de potion magique. Ce que je crois c'est que les travaux vont s'opérer le jour et la nuit pour que ce calendrier de 17 mois soit respecté.

I Cnps : 16 milliards pour des travaux de réhabilitation. Est-ce peu ou trop ?

Les gens ont tendance à se focaliser sur les montants. En fait ils ne veulent rien dire. Ce qu'il faut voir c'est ce qu'on met dans ces sommes avancées ici ou là. A titre d'exemple un même projet peut coûter un prix et dix fois le même montant si les prestations, les équipements leur nature et celle des matériaux etc....sont différents.

I Cnps : Des bruits divers ont couru sur le site de construction de cet immeuble. D'aucuns ont dit qu'il était bâti sur un marécage, d'autres ont évoqué le chemin de fer qui passe dessous. Pouvez-vous rassurer nos lecteurs sur la fiabilité du site où se pose cet édifice ?

Si tous ces bruits étaient fondés, le complexe n'aurait pas tenu tout ce temps.

Quant au site et à la sécurité du complexe je préfère réserver mon avis au rapport de l'expertise d'un bureau spécialisé que j'ai demandé.

I Cnps : Quel défi vous-êtes-vous lancé dans le cadre de ces travaux ?

Essayer de répondre aux préoccupations de la CNPS et des pouvoirs publics sans trahir mon âme.

I Cnps : Votre dernier mot.

J'aime ce genre de défi, et prie que je puisse tout en honorant la confiance de la CNPS et des pouvoirs publics, bénéficier d'une marge de man-d'oeuvre suffisante pour exprimer ce que je peux donner de meilleur.



Extrait de l'interview du Directeur Général de la CNPS dans l'émission dimanche midi du 6 juin 2010

Propos recueillis Par Nina Cécile ABOLO, Chef Service de la Communication

Dimanche Midi (DM): M. le Directeur Général, l'opinion a été très attentive cette semaine au premier coup de pinceau des travaux de parachèvement de l'immeuble ministériel N°1 à Yaoundé. Vous en êtes l'un des acteurs principaux. Mais cette opinion là se souvient également que ces travaux sont un long feuilleton ça dure depuis bien longtemps. Ce qui s'est passé cette semaine, c'est un engagement que vous prenez que ces travaux vont effectivement avoir lieu et qu'on va arriver au bout de la construction de cet immeuble ?

DG : la CNPS a aujourd'hui les moyens de réaliser les travaux qui sont envisagés. C'est pourquoi je dis que c'est plus qu'un engagement. C'est une volonté suprême à appliquer, c'est en même temps une volonté collective. ...

Vous vous doutez bien que pour une action d'une telle importance on ne décide pas du jour au lendemain. C'est un projet qui a été longuement mûri à travers des discussions entre le gouvernement et la CNPS...

DM : Ce sont les économies des retraités ?

DG : Pas tout à fait, c'est des économies de gestion.

DM : Mais avec cette somme la CNPS pouvait bien construire entièrement un immeuble avec toutes les garanties de solidité et de rentabilité au lieu de celui là ...

DG : Oui, mais ces deux critères sont remplis. L'immeuble est extrêmement solide et tous les cabinets d'expertise l'ont confirmé. Il sera rentabilisé au profit de la CNPS.

DM : Disons les choses clairement. Vous obéissez à une instruction du Gouvernement ?

DG : Nous faisons plus qu'obéir à la volonté du Chef de l'Etat. Nous défendons les intérêts de la CNPS et on ne saurait être dans une meilleure situation que de rendre ces deux éléments compatibles.

DM : Que va vous rapporter la réhabilitation de cet immeuble ?

DG : Deux choses principalement. D'abord, financièrement ; car cela va permettre à l'organisme de gagner de l'argent à terme, parce que nous allons l'exploiter, tout au moins en partie. Rappelons que nous allons laisser en usage 50%

la CNPS a aujourd'hui les moyens de réaliser les travaux qui sont envisagés. C'est pourquoi je dis que c'est plus qu'un engagement. C'est une volonté suprême à appliquer, c'est en même temps une volonté collective.

de l'immeuble à l'Etat, qui va y loger un ou plusieurs ministères. Les autres 50% seront loués à des privés.

DM : On se pose la question, la CNPS c'est finalement quoi Un fond de commerce, un organisme de sécurité sociale ou vous faites du commerce simplement ?

DG : Il se trouve qu'une institution de sécurité sociale intervient à très long terme. Pour pouvoir garantir le paiement des prestations sociales à l'horizon de vingt, trente ans, nous sommes obligés d'intervenir en investissant à très long terme. Cet investissement correspond d'ailleurs aux objectifs et aux critè-

res de gestion d'une institution de sécurité sociale.

DM : M. le Directeur Général, ce nouveau bâtiment vient enrichir votre parc immobilier. Est-ce qu'il n'aurait pas été juste et bon pour vous indiquer de gérer les acquis. On parle d'entretien relativement peu suivi par rapport au parc immobilier existant. Qu'est ce que cela vous rapporte déjà ? N'êtes-vous pas déficitaire comme certains le disent ? Est-ce que ce n'est pas une espèce de fuite en avant ?

DG : Il faut reconnaître que par le passé nos immeubles n'ont pas toujours été entretenus de la meilleure des façons.

DM : Pas seulement par le passé, semble-t-il...

DG : Je vous explique. Lorsque vous observez la gestion de ces immeubles depuis bientôt deux ans, vous vous rendez compte que les aménagements se sont accélérés et nous gagnons deux fois plus d'argent, en ce qui les concerne, parce que nous assurons un meilleur suivi. En plus cela ne va pas se régler en quelques mois ! Vous savez comme moi que les procédures de marchés publics sont extrêmement longues. Si cela ne dépendait que de notre volonté, nous aurions déjà achevé la remise à neuf de nos bâtiments. Nous sommes obligés de suivre de très longues et complexes procédures.

DM : D'où la fuite en avant ?

DG : Non parce que nous avons un programme qui nous permet dans les trois années de réhabiliter totalement nos immeubles de rapports. Ce programme est engagé et nos locataires sont de plus en plus satisfaits par exemple à Douala et

Dossier

Yaoundé. Et lorsque les procédures de passation de marchés publics seront achevées nous y parviendrons...

DM : Il s'est dit beaucoup de choses sur la viabilité de cet immeuble. Est-ce que vous êtes entourés de toutes les garanties nécessaires en la matière ?

DG : Tout à fait ! Vous savez, la première garantie est celle de l'Etat. Nous rappelons qu'il appartient toujours à l'Etat. C'est lui qui l'a engagé et qui nous a garanti par toutes les expertises possibles qu'il est solide.

DM : Que dites vous par rapport à ceux qui pensent que ce site là n'est pas approprié ?

DG : Je pense que cela n'est pas tout à fait vérifié. Ceux qui ont laissé courir ce bruit avaient d'autres intentions. La preuve, au moment où les travaux de cet immeuble s'arrêtaient, l'ossature était achevée quasiment à 85 %. Alors, suite au bruit selon lequel il ne serait pas viable, cet immeuble n'a pas été gardé ni sécurisé. Résultat, il a fait l'objet de toute sorte de dégâts.

DM : Et les désagréments liés à la circulation du train, êtes vous sur le point de trouver des voies pour les étouffer ?

DG : Vous savez que le train circule depuis cinquante ans. Ce

n'est pas aujourd'hui que le problème se pose. Il n'y en a d'ailleurs pas en ce qui concerne l'immeuble.

DM : Mettre 16 milliards à la disposition de cet investissement, est-ce le signe que ça va bien à la CNPS ?

DG : Ca va de mieux en mieux, je ne sais pas si c'est parfait. Ce sont ceux qui nous observent qui nous

Je dirais deux choses. Nous travaillons sur le long terme et si nous travaillons sur le court terme, nous allons tout droit au mur. Il faut toujours travailler sur le long terme, aller au-delà des intérêts matériels immédiats et individuels

jugent. Mais nous avons les moyens de réaliser ces travaux et d'autres.

DM : Précisément, en préparant cet entretien, on a un tout petit peu écouté quelques uns de vos collaborateurs qui nous disaient que dépenser cette somme n'est pas en conformité avec ce qu'ils vivent et pourtant vous parlez de volonté du Chef de l'Etat d'une part et de volonté interne collective d'autre part.

DG : Volonté collective ne signifie pas volonté unanime. C'est possible que tout le monde ne soit pas d'accord sur ce que nous faisons.

Je ne sais pas si c'est le cas dans d'autres domaines. Ce que j'observe c'est que c'est quelque chose que tous les Camerounais apprécient... Il ne fait plaisir à personne d'avoir au coeur de la ville l'immeuble qu'on a qualifié d'immeuble de la mort et en fait une salissure dans la ville voire une insulte pour le Cameroun ! Je ne sais pas quel Camerounais serait prêt à arborer continuellement comme stigmaté un immeuble comme celui là plus longtemps.

DM : Disons-le clair et net. Vous mettez 16 milliards à la disposition de cet investissement. Est-ce que dans le même temps les bruits qui remontent jusqu'à vous indiquent que le personnel de la CNPS se sent bien et qu'il peut comme ça se défaire 16 milliards sans que ça ne pèse sur sa qualité de vie et de travail ?

DG : Je dirais deux choses. Nous travaillons sur le long terme et si nous travaillons sur le court terme, nous allons tout droit au mur. Il faut toujours travailler sur le long terme, aller au-delà des intérêts matériels immédiats et individuels. Ensuite, sans risque de me tromper particulièrement, je pourrais dire qu'en ce qui concerne le personnel, il y a forcément quelques revendications, cela n'est pas exclu, mais le personnel à la CNPS est bien entretenu par rapport à d'autres.



Une autre approche de l'assurance du particulier ...

Une équipe de professionnels chevronnés de l'assurance du particulier vous accompagne tout au long de votre vie.

Une gamme de produits et de services variés et adaptés à vos besoins et à votre revenu.

Agence de Bafoussam : 96 48 67 58

<p>Siège Social Immeuble le Camris, Rue Alfred Sakar B.P. : 1965 Douala Tél. : +237 33 43 21 33 / 33 43 21 34 33 43 21 36 Fax: +237 33 43 21 37 E-mail: gabcdirection@yahoo.fr</p>	<p>Agence de Yaoundé Immeuble Sogpo Pnso, En face CRTV Radio B.P.: 7146 Yaoundé Tél.: +237 22 21 48 98 / 22 21 48 99 Fax: +237 22 21 46 51 E-mail: gabcdirection@yahoo.fr</p>
---	--

Et un vaste réseau d'intermédiaires.

Le Centre Hospitalier D'Essos : votre hôpital de référence

« Certes la santé n'a pas de prix, mais pour faire la santé, il faut de l'argent »

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME

Par OBEN James AGBOR, Directeur du Centre Hospitalier d'Essos



Au fil d'un parcours historique de plus de trente ans (cf article CM), la notoriété du CHE s'est bâtie sur la stabilité professionnelle de ses praticiens, la maintenance d'un plateau technique assurée au delà des délais d'amortissement et à l'accent mis sur la propreté et l'hygiène hospitalières.

Depuis lors il connaît :

- l'élargissement du champ des pathologies prises en charge sur place
- une demande croissante de soins de qualité
- l'accroissement de utilisation des consommables
- la concurrence affirmée des formations sanitaires publiques et privées
- le développement de nouvelles technologies de diagnostic et thérapeutiques
- le partage des expériences par une coopération mutuellement bénéfique.
- la participation aux missions médicales en relation avec le Ministère de la Santé Publique
- La nécessité de réduction du coût des évacuations sanitaires pour les malades leurs familles et l'Etat.
- le besoin de promotion des personnels par formation
- la prise en charge des pathologies des accidentés de travail

Au plan de la gestion on note un accroissement de la production du fait de la sécurisation des recettes. Toutefois la clientèle est hétérogène, et comprend une frange qui bénéficie

de l'assurance maladie.

Un Centre Hospitalier Universitaire ?

La souplesse et la proximité du management constituent un des atouts de la CNPS.

En réponse au contexte sus évoqué, la Direction Générale a procédé en concertation avec les équipes médicales à un recentrage des activités à développer. Elles concernent désormais

- le secteur mère-enfant
- La prise en charge des pathologies des accidents du travail

Nous jurons que nous nous engageons ensemble à faire la qualité, rien que la qualité et toujours la qualité!

-la médecine générale de référence sur la base d'un plateau technique rénové

L'accent a par ailleurs été mis sur la formation continue par des participations aux séminaires et congrès. Avec la relance de la coopération, la CNPS a signé des conventions avec:

- la faculté de médecine et Sciences Biomédicales l'université de Yaoundé
- Et le Centre National des Handicapés

Un plateau Technique Modernisé

Avec l'aval du Gouvernement, d'importants équipements d'une valeur de 2,5milliards de FCFA ont été acquis et sont actuellement fonctionnels avec un service de maintenance assuré par nos équipes conformément aux clauses de garantie et formation stipulées dans ce marché.

Comme nous le rappelle le Directeur Général de la CNPS «*Certes la santé n'a pas de prix, mais pour faire de la santé il faut de l'argent*»

En conséquence de quoi, ce plateau technique moderne est issu de fonds de la Direction Générale qui

devraient connaître un juste retour afin de permettre à l'organisme de maintenir le CHE dans son portefeuille tout en assurant ses missions. Il s'agit par ailleurs d'une forte recommandation de la CIPRES.

Le Véritable challenge du CHE

D'ici 2012, l'hôpital devrait résorber un déficit structurel créé par sa masse salariale (1,5 milliard/an) et constituer l'amortissement des nouveaux équipements (2,5 milliard).

Avec la haute approbation du Directeur Général, une feuille de route a été élaborée par les personnels techniques et administratifs. Elle vise :

- l'amélioration de la qualité de l'accueil et des soins
- la réduction des dépenses
- l'augmentation des recettes et leur sécurisation

De manière succincte, nous citerons à ce titre les réalisations et actions en cours suivantes :

- le processus d'informatisation du CHE, et le projet qualité service destiné à l'élaboration des procédures,
- l'augmentation quantitative des chambres d'hospitalisation

Au plan de la promotion, un plan média a été adopté en collaboration avec le Département des Etudes de la Coopération et de la Communication. Il est actuellement appuyé par des rencontres avec les partenaires existants et potentiels.

Notre Appel à la Solidarité!

Nous demeurons ouverts aux critiques constructives et une fiche d'appréciation client est mise à la disposition des malades et leurs familles. Soyez rassurés, le personnel du CHE, face aux défis de la modernisation et d'une gestion saine, efficace et de la concurrence affirme ce qui suit: «Nous jurons que nous nous engageons ensemble à faire la qualité, rien que la qualité et toujours la qualité! »

Le parcours du Centre Hospitalier d'Essos de 1978 à nos jours

Par le Dr Guillaume WAMBA; Conseiller Médical

Le Centre Hospitalier d'Essos a 32 ans. Plus connu, au sein de la population sous le nom « Hôpital de la Caisse », il a été inauguré le 19 Avril 1978, sous la dénomination officielle initiale: «Centre Médico-Social d'Essos (CMS)», avec une capacité de 135 lits, répartis dans trois unités techniques: maternité, Pédiatrie-PMI et médecine générale. trois médecins titulaires y travaillent.

En 1980, l'effectif du CMS d'Essos est de 122, y compris 5 médecins dont le nombre atteindra la dizaine en 1985.

Le 28 mai 1991, le Centre Hospitalier d'Essos est créé par la délibération N° 13/91/CNPS. Le nouveau complexe hospitalier, dont la capacité est de 230 lits ouvre ses portes. Cet hôpital de niveau régional offre à la population la quasi-totalité des prestations des hôpitaux dits de référence :

Devant la croissance remarquable du taux de fréquentation, de nouvelles unités techniques sont créées. Les services existants telles la Médecine générale, la Pédiatrie et la Maternité sont développés. Des spécialités médico-chirurgicales nouvelles sont progressivement ouvertes. L'ORL ou oto-rhino-laryngologie: explorations fonctionnelles, endoscopie spécialisée. Cette unité est devenue l'un des rares Centres d'Afrique Centrale où des « potentiels évoqués auditifs » et l'ablation de corps étrangers des voies respiratoires, notamment chez les enfants, peuvent être réalisés.

L'Ophtalmologie est très sollicitée. L'Unité de Néonatalogie reçoit des nouveau-nés malades ou prématurés venant parfois de centres éloignés. Le seuil de 700 g a été franchi. Des nouveau-nés de poids inférieur à 700g y ont été pris en charge avec une évolution favorable.

La maternité reçoit de nombreuses patientes.

La Chirurgie dentaire offre des prestations spécialisées et adaptées

L'Anesthésie-Réanimation enregistre une augmentation de la demande.

Les Urgences fonctionnent 24h/24 : la couverture médicale est permanente

La Chirurgie se développe . Le bloc opératoire connaît une activité intense.

Par ailleurs, la prise en charge des patients présentant une pathologie urologique est désormais possible

L'imagerie médicale et le laboratoire fonctionnent 24h/24.

La Cardiologie se met progressivement en place

Une unité de diététique est créée pour la prise en charge et le suivi nutritionnel des patients

La pharmacie offre désormais aux patients la possibilité d'acquérir sur place la quasi-totalité des médicaments prescrits par les médecins du Centre Hospitalier d'Essos.

Les séances de kinésithérapie - rééducation fonctionnelle donnent des résultats appréciables

Les activités de prévention notamment par la vaccination s'intensifient. La maintenance se développe, d'autres services sont proposés : restaurant, blanchisserie, salles de jeux pour les enfants, câblage de télévision, ambulance, corbillard...

Par ailleurs, le Centre Hospitalier d'Essos s'ouvre à la coopération nationale et internationale, dont les principaux objectifs sont :

- Formation et perfectionnement des personnels médicaux, paramédicaux, techniciens, agents et cadres administratifs
- Missions sanitaires
- Equipements médicaux et Maintenance biomédicale
- Informatique et Gestion des Hôpitaux
- Evacuations sanitaires
- Hygiène Hospitalière/

Procédures / Qualité

Les signatures de Conventions de coopération interviendront successivement avec le Centre Hospitalier de Coulommiers (région parisienne, France), le Centre Hospitalier Universitaire de St Etienne (France) et l'Université de Yaoundé 1 - Faculté de Médecine et des Sciences biomédicales (accueil d'étudiants en médecine au CHE, spécialisation des médecins généralistes de la CNPS, participation à l'enseignement des médecins spécialistes de la CNPS)

Par ailleurs des contacts ont été pris avec le Conseil général du Gard en vue d'une coopération portant sur la gériatrie et la gérontologie

Dans le cadre de cette coopération d'importantes missions de partenaires européens ont été organisées avec succès au Centre Hospitalier d'Essos : Délégation du Centre Hospitalier de Coulommiers, conduite par le Dr Gilles SAUVA-GEON, Missions de chirurgie des paralysies du membre supérieur conduite par le Pr OBERLIN, Camps de chirurgie de la cataracte en collaboration avec l'Ambassade d'Israël au Cameroun ; Mission de chirurgie orthopédique dirigée par le Pr VAN-DEPUTTE ; Mission neurochirurgicale conduite par le Pr BRUNON.

Dans le même temps :

- Le personnel du Centre Hospitalier a bénéficié de stages de formation au Centre Hospitalier de Coulommiers en France : 1er contingent : Le Chef du service de la pharmacie, Le chef du service de la maintenance, technicienne de Laboratoire ; 2ème contingent : Le Directeur adjoint chargé des affaires administratives et financières, L'informaticien; 3ème contingent : Les Majors médecin et du bloc opératoire
- Une délégation du personnel du service de chirurgie orthopédique

du CHE (les majors de chirurgie orthopédique et de kinésithérapie; 2 infirmières) ont suivi une formation en Belgique

Les 2^{ème} et 3^{ème} missions de neurochirurgie du CHU de St Etienne ont eu lieu

En 2008, le constat suivant est fait : le plateau technique du Centre Hospitalier d'Essos, acquis depuis vingt ans, a atteint un taux d'obsolescence de plus de 90%. La plupart de ces équipements sont amortis, voire inopérants. Le risque d'arrêt de l'activité est à envisager, au cas où un effort de renouvellement ne serait entrepris.

Ainsi, l'unité d'imagerie médicale, qui est une étape incontournable du diagnostic médical, constituant par ailleurs l'un des principaux piliers de la production hospitalière, connaît d'importantes difficultés :

- La salle télécommandée est non fonctionnelle depuis plusieurs années
- La pratique des examens spéciaux est devenue impossible.
- L'absence de la tomodensitométrie (scanner) et l'indisponibilité du panoramique dentaire gênent significativement l'activité hospitalière, avec pour conséquence la dispersion des patients dont résulte un préjudice financier conséquent
- L'impossibilité de réaliser la mammographie est un handicap pour le service de gynécologie obstétrique dont l'équipe médicale a été renforcée pour faire face à la demande en augmentation.

Par ailleurs :

- L' ORL ou oto-rhino-laryngologie, qui a un plateau technique (explorations fonctionnelles, endoscopie spécialisée) installé en 1990 perd progressivement son efficacité
- Une évolution similaire est observée pour l'ophtalmologie, ce qui est dommage pour cette unité spécialisée qui bénéficie d'une forte sollicitation et où la réalisation d'examen spécialisés de haut niveau était devenue possible : réfractométrie, tonométrie à jet d'air. Les interventions chirurgicales de cette unité spécialisée sont suspendues à cause d'une insuffisance matérielle
- L'anesthésie – réanimation, est également handicapée

- Au bloc opératoire, la situation est préoccupante : éclairage chirurgical, tables opératoires, instruments, monitoring, aspiration, coagulation...

- La néonatalogie, très sollicitée est confrontée à une insuffisance d'incubateurs et de tables de réanimation

- Au service d'analyses médicales, des besoins urgents concernent le défaut des automates de biochimie et d'hématologie

- De même, à la maternité, la prise en charge des femmes en travail nécessite des équipements spéciaux

- En chirurgie dentaire, le travail est au ralenti à cause de l'obsolescence des fauteuils dentaires

Dès lors, face à l'évolution de la médecine, à la notoriété actuelle de l'établissement qui a vocation maintenir sa place de choix au service des assurés sociaux et de la population, le renouvellement sollicité du plateau technique du Centre Hospitalier d'Essos s'impose comme une triple exigence :

- exigence de l'offre de soins,
- exigence de modernité ou de fiabilité,
- exigence de notoriété ou de l'image de marque de l'institution.

En fin 2009 début 2010, le plateau technique du CHE a été renouvelé. Les principaux équipements acquis sont:

l'Imagerie médicale, le Bloc opératoire-gynécologie-obstétrique, l'Anesthésiologie-réanimation, l'Ophtalmologie, l'Explorations fonctionnelles-laboratoire, l'ORL, la Chirurgie Dentaire, l'Équipement Divers-Laverie, la Neonatalogie. L'installation de ces nouveaux équipements est terminée. Le CHE figure désormais en bonne place parmi les hôpitaux les plus équipés de notre continent.

De nombreux cas pour lesquels une évacuation sanitaire était incontournable dans le passé, y sont aujourd'hui pris en charge avec succès. L'affluence des patients est importante. Une nouvelle unité spécialement chargée de l'hygiène hospitalière a été mise en place en 2009 : Les usagers constatent avec plaisir que l'hôpital est très propre, l'équipe technique a été renforcée par la Direction générale qui a, par ailleurs, décidé l'admission en spécialisation, après concours de 6 médecins généralistes de la CNPS pour les spécia-

lités suivantes :

- Imagerie médicale
- Cardiologie
- Endocrinologie / Diabétologie
- Ophtalmologie
- Biologie clinique
- Pédiatrie

Par ailleurs, le Centre de dépistage néonatal et de prise en charge de la drépanocytose a été créé. Depuis le 1er/12/2009, Ce centre est le 1er établissement sanitaire du Cameroun à proposer le dépistage néonatal de la drépanocytose.

Le CHE a désormais reçu tous les moyens nécessaires pour tenir à son engagement de combler le déficit actuel en trois années.

Actuellement, 37 médecins titulaires, 15 médecins vacataires, 3 pharmaciens et 2 chirurgiens dentistes exercent au CHE, qui compte en tout 500 agents environ.

Les services techniques hospitaliers prévus par la délibération N° 53/CNPS/PCA du 3 mars 2009 sont :

- Le service de médecine générale et de diététique;
- Le service de pédiatrie et de prévention infantile;
- Le service de gynéco - obstétrique et de prévention maternelle;
- Le service de chirurgie viscérale et laparoscopique;
- Le service de chirurgie orthopédique, de traumatologie et de physiothérapie;
- Le service des urgences, des soins ambulatoires et de l'hôpital de jour;
- Le service de réanimation polyvalente, d'anesthésiologie et du bloc opératoire; d'ophtalmologie;
- Le service d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale;
- Le service de stomatologie et de chirurgie dentaire;
- Le service de pharmacie et de stérilisation;
- Le service d'analyses médicales;
- Le service d'imagerie médicale;
- L'unité d'explorations fonctionnelles;
- L'unité d'hygiène hospitalière, de la buanderie et de la morgue.

La contribution du Centre Hospitalier d'Essos dans l'offre de soins à Yaoundé est significative et spécifique.

L'acquisition des nouveaux équipements lui permettra de maintenir cette place de choix au service des assurés sociaux et de la population

Les nouveaux équipements nous en parlent...

Dr BELLO Amine,
Chef de Service des Analyses Médicales et de Transfusion Sanguine



Nous avons reçu 3 équipements qui viennent renforcer les équipements existants :

- Un automate d'hématologie de numération formule sanguine (NFS) 36 paramètres. Il s'agit du sysmex XT-200i-1 de dernière génération
- Un automate de biochimie Yona 300 : appareil d'analyse clinique, contrôlé par ordinateur pour les dosages des paramètres classiques (glucose, urée, créatinine...); des médicaments, des immunoglobulines, ASLO ,FR... soit 200 tests par heure et le cycle de la machine est de 18 secondes.
- Un automate d'immuno-hématologie appelé FREELYS Nano. C'est une station complète pour la réalisation des tests : groupage sanguin, phénotypage et la recherche des agglutinines irrégulières (RAI).

Avant l'acquisition de l'automate d'immuno-hématologie, les phénotypages et les RAI n'étaient pas effectués donc impossible de donner du sang phénotypé. Tout cela était long et fastidieux et à vrai dire pénible pour envisager faire autre chose.

Avec le système Xt-200i-1, nous obtenons les 36 paramètres en moins d'une minute y compris les réticulocytes qui sont fastidieux à dénombrer. Les comptes rendus sont propres à la satisfaction de tous.

L'automate de biochimie fait plusieurs paramètres de plusieurs malades à la fois en un temps record. Nous notons plusieurs avantages :

- la rapidité
- l'économie des réactifs
- l'économie du temps
- et surtout la fiabilité des résultats recherchée :

Le FREELYS NANO nous permet de donner du sang phénotype, chose non faite jusqu'ici dans nos grands hôpitaux. Nous disposons actuellement des équipements de haut niveau. Ils nous placent à la hauteur de grandes structures comme le Centre Pasteur. Ils donnent l'opportunité au personnel, aux étudiants et aux stagiaires en analyses médicales de travailler avec les outils de haute technologie. Pour nous-mêmes, nous pouvons faire la recherche clinique avec le gain de temps. Les malades comme les médecins sont très satisfaits et donnent plus de crédit à nos résultats.

Nous disons tout d'abord grand merci à la hiérarchie Car ces équipements ont fait l'objet de plusieurs demandes depuis plusieurs années sans succès et puis nous l'encourageons à nous soutenir pour des nouvelles acquisitions pour compléter la gamme des examens : biologie moléculaire (en cours de montage); dépistage de la drépanocytose, la toxicologie, anatomie pathologiques.

Dr. Kamto Simo Dyane,
Chef de Service Gastro Entérologie



Je suis Hépato-Gastro-Entérologue c'est-à-dire spécialiste des maladies du tube digestif, du foie, des voies biliaires et du pancréas en service au CHE depuis 5 ans.

Depuis janvier 2010, la Direction Générale de la CNPS a doté mon unité d'une colonne de vidéo-endoscopie digestive haute et basse, du matériel de proctologie, du matériel pour faire de l'endoscopie interventionnelle et une machine à laver les endoscopes.

Les nouveaux équipements seront d'un grand apport pour la qualité du service rendu aux patients. Ils pourront désormais avoir des images de leurs lésions, ce qui permet une plus grande transparence, avec possibilités d'échanges avec les confrères. Par ailleurs ces équipements sont tout neufs et de dernière génération et offrent forcément un service de meilleur qualité, n'ayant rien à envier aux équipements occidentaux. Les patients sont heureux surtout que ces équipements arrivent en même temps que le processus d'informatisation de l'hôpital

Une vue panoramique des nouveaux équipements



RESPIRATEURS



SCANNER



MAMMOG



COUVEUSE



TABLE DE CHIRURGIE GENERALE



ECHOGR



OPHTA AUTO KERATO REFRACTOMETRE



TABLE DE REANIMATION NEONATALE



LAVE MAIN BLOC

biomédicaux : Nos médecins

Docteur Alain Elom,
Chef Service Ophtalmologie



Je suis le Docteur Elom Alain, Ophtalmologiste diplômé de la Faculté de Bordeaux. Je travaille au Centre Hospitalier Essos depuis 1985.

J'ai été ravi de me voir doter de nouveaux outils de travail. Il faut dire que bien avant l'arrivée des équipements, l'ensemble de nos locaux ont été agrandis, réaménagés et rénovés. À tout cela s'est ajouté en termes d'équipements un système réfracteur avec fronto focomètre automatique (qui mesure les lunettes du patient), TRK (qui mesure réfraction, kératométrie, tension oculaire et épaisseur de cornée), réfracteur qui essaie des lunettes, écran LCD qui présente des caractères à lire. Tous ces éléments sont reliés, un microscope opératoire et des boîtes d'instrument de chirurgie, un appareil à champs visuels et ses imprimantes, très utile dans le suivi des glaucomes, un rétinographe/angiographe non mydriatique c'est-à-dire utilisable sans instillation préalable de collyres, et qui permet l'étude de l'oeil dans sa profondeur.

Un appareil à Laser YAG et un à Laser argon, qui permettent la chirurgie par « rayons de lumière », le patient rentrant chez lui juste après l'opération totalement indolore.

L'apport de ces nouveaux équipements dans la qualité du service rendu aux patients est indéniable, les diagnostics sont affinés, quasiment tous les examens complémentaires sont faits sur place et bientôt la plupart des traitements. Je crois que nous avons repris notre place de leader au Cameroun et dans la sous-région, et cela va se confirmer au fur et à mesure de notre reprise d'activités. Certaines évacuations sanitaires seront évitées.

Dr Guillaume WAMBA,
Chef de service de Pédiatrie et Prévention infantile



Je suis Pédiatre Néonatalogiste c'est-à-dire spécialiste des maladies des enfants, et sous-spécialisé dans la prise en charge des nouveau-nés. En service au Centre Hospitalier d'Essos depuis 20 ans environ.

Notre unité de néonatalogie a reçu quatre incubateurs (plus connus sous le terme de couveuse), une table de réanimation néonatale, des réanimateurs manuels et pousse seringues électriques.

L'apport de ces nouveaux équipements dans la qualité du service rendu aux patients est fulgurant, la capacité d'accueil des nouveau-nés a significativement augmenté, les nouveaux incubateurs reçus, de marque MEDIPREMA, sont de dernière génération et offrent une grande sécurité pour les nouveau-nés, la table de réanimation permet la prise en charge dans d'excellentes conditions les nouveau-nés en détresse et leur assurer une bonne surveillance, les pousse-seringues électriques sont d'une grande utilité. Ils nous offrent la possibilité d'apporter au nouveau-né exactement le volume de médicament ou d'aliment souhaité et au débit voulu.

Cet équipement est essentiel dans la prise en charge des nouveau-nés notamment prématurés dont certains ont un poids inférieur à 1 Kg. Je pense que désormais la contribution du Centre Hospitalier d'Essos dans l'offre de soins à Yaoundé, au Cameroun et dans la sous-région est significative et spécifique. L'acquisition des nouveaux équipements lui permettra d'occuper une place de choix au service des assurés sociaux et de la population.

Un grand Merci au Directeur Général !

Quant à nous, nous nous engageons à continuer à travailler, au quotidien, pour demeurer attentifs, disponibles et offrir un service sanitaire de qualité, précis, humain et répondant aux normes internationales

Docteur Manga Alexandre,
Chef de Service d'Orthopédie, Traumatologie et Physiothérapie



Je puis dire que mon service n'a pas été en reste puisque j'ai pu bénéficier d'une nouvelle table d'opération, d'un amplificateur de brillance, d'un moteur pour os et d'un garrot pneumatique.

Avant l'acquisition de ce matériel nous faisons face à l'anxiété liées à la précision des actes (embrochage, vissage, réduction des fractures), positionnage des patients sur la table de façon adéquate, saignement post opératoire. C'est un fait indéniable ces nouveaux équipements vont nous permettre d'améliorer la qualité des interventions pour le bien des chirurgiens et des patients. Je tire un grand coup de chapeau au Directeur Général et bonne chance à tous !



Dr Blondel OUMAROU DJAM NANA,
Chef de service de chirurgie viscérale et laparoscopique



Je voudrais d'abord témoigner à l'endroit de la Direction Générale de la CNPS toute ma gratitude pour la création de l'unité de chirurgie laparoscopique et la confiance qu'elle a placée pour en assurer les rennes. Il était grand temps pour donner de l'importance à La chirurgie viscérale qui avec l'avènement de la laparoscopie permet de pratiquer les différentes interventions dans la cavité abdominale sans l'ouvrir.

L'équipement en question comprend une colonne de laparoscopie constituée d'un écran de télévision, un système vidéo avec caméra numérique haute définition, un système d'irrigation aspiration, un bistouri électrique haute performance à écran tactile et les différentes pinces y afférentes.

En termes d'avantages je pourrais dire que la chirurgie laparoscopique a un avantage esthétique : elle épargne aux patients les cicatrices énormes auxquelles ils étaient habitués jusque là avec la chirurgie ouverte. Elle permet aussi d'écourter le séjour à l'hôpital. Les douleurs après l'opération et les pertes de sang sont minimisées. Ceci permet au patient de retourner rapidement dans sa famille et à son travail. Pour nous chirurgiens, le geste est plus précis, par conséquent, plus efficace. Beaucoup de patients sont surpris d'apprendre qu'on pratique la chirurgie laparoscopique ici quand je le leur propose. D'autres, par contre qui sont déjà informés viennent dans notre hôpital pour cette chirurgie. Ils sont très étonnés par les résultats qui sont plus que satisfaisants et ce sont eux qui nous aident à faire cette petite publicité autour de nos activités.

Mme BAFEGUE EKANI Bernadette,
Chef d'Unité d'hygiène Hospitalière de la Buanderie et de la Morgue



En ce qui concerne la buanderie nous avons reçu deux laveuses, une sècheuse, une repasseuse, à la morgue nous avons reçu 250 chaises pour l'organisation des levées de corps, à l'hygiène générale, nous avons reçu une importante dotation en petit matériel de gestion des déchets Poubelles de différentes tailles, des seaux des paniers à papier ; des sachets poubelles de différentes tailles .

L'apport de ces nouveaux équipements a vraiment amélioré le travail A la buanderie : on note une célérité dans le traitement et la livraison du linge hospitalier dans les différents services. Avec pour conséquence l'amélioration du confort du malade, plus de retard lié au manque de linge au bloc opératoire.

A la morgue : l'usager est à l'aise pour suivre la levée de corps de sa personne étant bien installé.

A l'hygiène générale : la gestion des déchets est devenue plus facile. L'évacuation des déchets ménagés et assimilés est désormais régulière de même l'évacuation des déchets souillés.

Dr Ntsama Menanga,
Chef de Service de Gynécologie Obstétrique



J'ai reçu dans mon service deux lits d'accouchement, un monitoring pour enregistrement foetal et cinq dopplers foetaux.

Je peux vous dire que l'acquisition de ce nouveau matériel nous permet désormais d'assurer une meilleure prise en charge mère-bébé pendant le travail et que la confiance avec nos patients a beaucoup augmenté. Cependant je plaide pour le suivi au niveau de la maintenance de ce matériel. Sinon je dis merci aux dirigeants pour l'effort et les défis pris pour notre hôpital.

Dr MVOGO MINKALA,
Médecin Radiologue



Le lot de nouveaux équipements que j'ai reçus se compose d'un scanner multi barrettes (08 barrettes plus précisément), doté de 03 postes de post traitement des images et d'un nombre impressionnant d'applications (logiciels) qui nous permettent de réaliser aisément les examens les plus compliqués ou mieux d'affiner les images pour arriver au diagnostic les plus précis, un mammographe (appareil de radiologie des seins), une table de radiologie télécommandée avec scopie télévisée, un appareil de radiographie maxillo-dentaire encore appelé panoramique dentaire, un système de numérisation des images sur cassette.

C'est entre autres grâce à ce système que nos radiographies sont de qualité quasi irréprochable. Elles sont bien contrastées, d'une haute résolution, ce qui permet de voir des détails qu'on n'imaginait pas avec les systèmes antérieurs, un échographe haut de gamme 05 transducteurs (Sondes d'examen), un reprographe laser pour films radiologiques, une imprimante papier laser couleur raccordée au scanner ; elle permet de rendre en couleur certaines images. Il est important de savoir que certaines applications du scanner du CHE reproduisent des couleurs quasi anatomiques des tissus sains ou pathologiques, des cassettes pour films mammographiques et pour radiographie standard, des onduleurs électriques qui mettent tous nos appareils (scanner compris) à l'abri des coupures et autres variations intempestives du courant électrique.

L'apport de ce matériel est incommensurable. Il a de manière évidente amélioré la qualité du service rendu aux patients. Cette qualité peut aisément s'apprécier avec le scanner par exemple des urgences telles que les AVC, les suspicions d'embolie pulmonaire, les syndromes douloureux aigus n'ont plus besoin d'aller d'hôpitaux en hôpitaux avec tous les risques lié au transport pour être diagnostiqués.

L'équipement du CHE qui révolutionne le monde de l'imagerie à Yaoundé est notre scanner multi détecteur. Le constructeur Général Electric a mis le paquet pour faire de cette machine un instrument formidable de radio diagnostic. Outre le nombre d'examen que l'on peut réaliser, il y a la simplicité d'utilisation des différents logiciels. On peut par exemple en quelques clics et en une minute extraire une artériographie des branches de l'aorte abdominale d'un scanner abdominal au temps artériel. Cette opération ne dure pas moins de 15 mn sur certaines autres marques et pour un résultat minable.

Dr OUMAR FARROUH,
Chirurgien dentiste



Mon unité s'est vue dotée de deux nouveaux fauteuils avec écran et caméra donnant la possibilité d'utiliser un visiographe. Cette technologie nouvelle nous permet d'être plus rapides dans les soins, la file d'attente est réduite et nous assurons le confort des patients. Les patients sont agréablement surpris mais pas assez informés de ces nouvelles acquisitions.

Nous remercions la Direction Générale car elle contribue à nous faciliter la tâche.

CNPS/UDS-CSTC : un partenariat gagnant pour la protection des travailleurs du département de Dja et Lobo

Par Marie-Madeleine Clarisse Mbassi, *Chargée d'Etudes Assistant à la Communication*

La ville de Sangmélina dans le Département du Dja et Lobo, à l'instar de la plupart des régions du Cameroun fait face à un problème crucial de pauvreté, de chômage et de sous emploi. Cette situation a engendré une précarité des conditions de vie chez de nombreux travailleurs. Pour y faire face, certains se font embaucher comme des travailleurs domestiques (cuisiniers, boys, gardiens, jardiniers), d'autres dans les hôtels et agences de voyages mais aussi comme balayeurs ou éboueurs. Ces employés travaillent dans des conditions inimaginables où les droits les plus élémentaires ne sont pas respectés. En effet, ils n'ont pas de contrat de travail, ont un salaire inférieur au SMIG, ne bénéficient pas de congés annuels, de maternité ou de paternité, ils ne sont pas déclarés à la CNPS, ne bénéficient pas d'une assurance maladie, n'ont pas droit aux jours fériés légaux et leurs heures de travail ne sont pas réglementées.

Affligé de voir à quel point les droits des travailleurs de cette communauté sont relegués au dernier plan, Madame Ekoan Antoinette, Présidente de l'Union Départementale des Syndicats des Travailleurs du Département du Dja et Lobo en partenariat avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a décidé d'organiser en prélude à la célébration de la Fête du Travail une semaine de protection du travailleur dans la ville de Sangmélina.

Immatriculer et affilier environ 80% des travailleurs et employeurs en 2015.

Placé sous le haut patronage du

Préfet du Département de Dja et Lobo, Mr Awona Ateba, cette semaine de sensibilisation qui s'est déroulée du 25 au 29 Avril 2010 avait pour objectif d'informer les employeurs et les travailleurs sur leurs obligations vis-à-vis de la CNPS, faire immatriculer ces derniers et protéger les travailleurs contre les risques liés à leurs activités.

L'expérience de Sangmélina et de bien d'autres régions dans le Cameroun devant ainsi permettre à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de remplir les attentes qui sont d'immatriculer et affilier environ 80% des employeurs et travailleurs en 2015.

Animée conjointement par la Présidente de l'UDS/CSTC, Madame Ekoan Antoinette, et l'équipe de la CNPS composée de 4 Directions techniques (Direction du Recouvrement, Contrôle médical, Centre Ebolowa et Service de la Communication), cette campagne de sensibilisation s'est articulée pendant quatre jours autour des tables rondes, émissions interactives à la radio équatoriale et descentes dans les entreprises de la place. Les messages et supports de sensibilisation ont été diffusés et partagés à plus de 350 employeurs et travailleurs venus visiter le stand d'information de la CNPS dressé à l'entrée du syndicat pendant toute la durée de la campagne.

Des résultats satisfaisants, mais il reste encore beaucoup à faire !

Selon le rapport produit par la Direction du Recouvrement, cette campagne spéciale de protection



des travailleurs a permis à la CNPS de visiter près de 21 entreprises dans la localité de Sangmélina et de faire immatriculer environ 188 travailleurs.

Compte tenu de la bonne préparation par les organisateurs et les prédispositions au dialogue des employeurs et des travailleurs, les attentes de cette campagne de sensibilisation ont été largement dépassées. Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Monsieur Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame a tenu à exprimer sa profonde satisfaction à l'endroit de tous les employeurs et travailleurs du Département qui ont vivement participé à cette campagne et à remercier le Préfet du Département pour son rôle de "facilitateur".

En attendant que les fruits tiennent les promesses des fleurs, restons solidaires pour la protection sociale des travailleurs !



Orange Fidélité

inscrivez-vous gratuitement au #140#

orange

Journée Africaine de la Prévention 2010 : Défis et Perspectives

Par Nathalie Cécile ABAH, Chef Service adjoint Communication

C'est avec l'effervescence habituelle que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale a célébré la 14^{ème} Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAP) et Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (SST), le 28 avril 2010 au Palais des Congrès de Yaoundé, sous les thèmes: « Sécurité et Santé au Travail : Défis et Perspectives », et « Risques émergents et Nouvelles Formes de prévention dans le monde du travail en mutation. »

C'était sous la présidence du Ministre du Travail et de la Sécurité sociale, le Pr Robert Nkili, et en présence de Mme la Directrice du Bureau Sous Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale, Dayina MUYENGA, du Directeur Général de la CNPS, Noel Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame et du Secrétaire Général du Mintss.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général de la CNPS a spécifié que : « la mondialisation et l'évolution technologique modifient sans cesse les formes de travail, ce qui fait apparaître des risques nouveaux pour lesquels des mesures garantissant la sécurité et la santé au travail doivent être prises, pour pallier à cette éventualité, il a

préconisé :

- L'adoption d'une politique nationale de sécurité et santé au travail,
- L'adoption du plan national d'action et de sécurité et santé au travail,
- La formation en ressources humaines
- Et l'élaboration d'une cartographie nationale des risques professionnels.

Quant à Mme Dayina Muyenga, Directrice du bureau Sous-régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale, elle a souligné que le monde et l'économie actuels sont confrontés à l'émergence des nouveaux risques comme les nanotechnologies, la biotechnologie, et la manutention des produits chimiques. Pour ce faire des stratégies de prévention doivent être adaptées pour relever les défis présents et prévenir les risques futurs.

Prenant la parole, le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale s'est étendu sur la notion de « travail décent », qui devrait tenir compte de toutes les aspirations du travailleur, et qui devrait impliquer un travail bien rémunéré, assorti de la protection et de la sécurité sur le lieu de travail, afin que ce dernier soit épanoui et

jouisse de la liberté d'association : « Un travail décent ne doit pas nuire à la santé du travailleur mais faire partie d'une politique de développement »

Après cette partie protocolaire, les participants parmi lesquels les Responsables de la Santé et Sécurité au Travail du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, des Représentants des Employeurs et des Travailleurs, des médecins du Travail de diverses entreprises, des membres des associations des médecins de Santé au Travail au Cameroun, des responsables de la santé et de sécurité au travail et de la Prévention de la CNPS ont pris part à une table ronde sur les thèmes du jour, à cet effet.

Après des échanges riches en propositions et en recommandations, et un jeu de questions réponses suscité au cours d'un débat franc, les participants ont formulé quinze recommandations parmi lesquelles : que le Bureau Sous-régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale continue à appuyer le gouvernement dans ses initiatives visant l'amélioration de la sécurité et la santé au travail, ou encore que le gouvernement vulgarise la liste des Maladies Professionnelles indemnifiables et élabore la cartographie des risques professionnels au Cameroun et forme les médecins du travail en cycle d'agrégation, pour ne citer que celles là.

La cérémonie s'est terminée par le mot du Secrétaire Général du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, qui a clôturé cette 14^{ème} JAP en soulignant que les insuffisances observées dans la politique de santé et sécurité au travail au Cameroun sont légion, mais qu'elles ont le mérite d'avoir été abordées, afin de prendre des mesures adéquates pour appliquer la meilleure politique de sécurité et de santé au travail.



Fête du travail 2010 à la CNPS : l'expérience de la décentralisation

Par **Ngo Mboda Félicité**, Chargée d'Etudes Assistant à la Communication

Le Cameroun s'est joint au reste de la communauté internationale le 1^{er} mai 2010 dernier pour célébrer la 124^{ème} édition de la fête du travail sous le thème « Combattre les vulnérabilités en milieu professionnel ». A la CNPS, cette édition s'est déroulée avec certaines particularités remarquables dans l'organisation. Pour la première fois, chaque agent savait avec précision s'il allait défiler ou non car le nombre de carrés était connu au préalable ; aussi a-t-on remarqué la décentralisation des réjouissances dans les différents Centres à Yaoundé.

Le Directeur Général (DG) a entrepris de faire le tour de certains centres.

1^{ère} étape du tour d'horizon : Melen

A la première escale du DG au Centre de prévoyance sociale de Melen, l'on a constaté la mise en place d'un buffet et d'une table d'honneur avec un invité spécial en la personne du commissaire de sécurité publique de Yaoundé 11, une troupe de sketches et des karaokés. L'ambiance rompait totalement avec les festivités d'antan.

2^{ème} étape du tour d'horizon: Yaoundé Centre

Si au Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé Centre, qui reçoit son personnel à l'école maternelle de Tsinga, le dispositif était le même, l'on note que le service était fait aux "plats prêts à consommer" et l'ambiance toute particulière par sa simplicité. Mme FONO Marie Christine, temporaire dans ce centre, sera à l'honneur pour souhaiter la bienvenue au Directeur Général, avant l'ouverture du service et de la piste dansante.

3^e étape du tour d'horizon: Mvog-Mbi

Le Centre de Mvog-Mbi, bénéficie dans son local d'un grand parking qui fait office de salle de fête. Ce jour là, les petits plats étaient mis dans les grands, avec une décoration inédite. Deux buffets et un bar étaient disposés et prêts. La cérémonie s'ouvre par le discours introductif de Mme MOFOR Gladys, Chef de Centre, qui évoquait l'accroissement de la productivité de son Centre. Dès l'arrivée du Directeur Général, le disc jockey et les artistes maisons électrisent la salle avec du makossa, en passant par les musiques latinos américaines. Des présentateurs n'ont pas cessé d'émerveiller le

public avec la maîtrise des deux langues nationales. Pour tout dire l'ambiance était chaude. Après un copieux repas dont le menu prisé était le « eru » au couscous, un cérémonial qui rappelle les surprises party des années 1978.

4 étape du tour d'horizon: Direction Générale

A la Direction Générale Madame le Directeur Général Adjoint, et les autres directeurs accueillent le DG. C'est presque l'hystérie au micro avec Mr TANG Thomas dont la belle diction accompagne les danseurs avec les phrases telles que « farotez, farotez, courbez... tournez » L'ambiance était chaude. Mme NGATCHOU Lysette, Mme EPEE KOTTO MOUYEMA Honorée Denise, M. NGUEBOU MOUTCHEHE Jean n'ont arrêté de danser tout au long de la cérémonie. Le Directeur Général dans cette lancée va encourager l'initiative de son adjoint en se joignant à l'euphorie générale.

5^e étape du tour d'horizon: Le CHE

Au centre Hospitalier d'Essos, la fête a été organisée dans un cabaret pittoresque avec une toiture en chaume et des murs sertis de bambou. Un cadre exotique en somme, où les balafons stridents accompagnaient l'entrée de l'invité de mar-

que en la personne du DG et sa suite. Après avoir fait un tour au buffet, la fête s'est poursuivie avec l'ouverture de la danse par Mme le DGA et le Directeur Adjoint du Centre Hospitalier d'Essos. Dans cette lumière tamisée des boukarous aux murs mi-élevés, la chaleur de l'ambiance aiguillait la soif des artistes du "Bôl", une danse traditionnelle du Sud Cameroun.

En définitive, la fête du 1er mai 2010 à Yaoundé aura été particulière avec des touches individuelles, des innovations, des initiatives, et des improvisations. Cette ambiance, signe de prospérité et de succès enregistrés par notre entreprise témoigne dans une certaine mesure le retour à la sérénité et au progrès. En espérant que la prochaine édition sera aussi riche en couleurs.



Logipaie

LA LOGIQUE (2L) SARL



La Logique SARL

Logiciel de gestion de la Paie Camerounaise:
Quelques fonctionnalités du logiciel:

- Gestion du personnel (famille, permissions, discipline, historique)
- Calcul de la paie et éditions de tous les états de déclaration mensuels et de contrôle (papier et magnétiques)
- Gestion des crédits aux employés
- Gestion de la déclaration annuelles des salaires (papier et magnétique)
- Etat statistiques des salaires (papier et magnétiques)
- Bilan social
- Multi dossiers et fonctionne en réseau

LA LOGIQUE SARL
 Entreprise spécialisée dans les prestation de services en informatique:

1. Audit informatique – maintenance des système d'information – Informatisation de société et représentation de marques.
2. Développement des applications métier.
3. Logiciel bancaire : Logibanque.
4. Logiciel D'assurance Maladie: Logassur.

Pour tout contact:
 Ulysse OUEETHY OUANJII
 LA LOGIQUE SARL
 Ingénierie et Développement Informatique
 Boulevard de la liberté
 3e étage Immeuble du DRUGSTORE

Tel : 33 43 02 92/33 42 75 09
Fax: 33 43 99 93
Mobile: 99 91 54 03
Site Web: www.la-logique.com
Email: info@la-logique.com
Ulysse.ouethy@la-logique.com

Les déclarations nominatives des salaires : Le DIPE Magnétique

Par IBRAHIM, Chef de Service des Appels des Cotisations

Les déclarations nominatives des salaires sont régies par les dispositions des articles 3 à 5 de l'arrêté conjoint METPS/MIEFI n° 035 du 12 juillet 2002 fixant les modalités d'application de la loi n° 2001/017 du 18 décembre portant réaménagement des procédures de recouvrement des cotisations sociales.

Conditions d'application.

Chaque employeur est tenu d'adresser en début d'exercice, mensuellement ou trimestriellement et en fin d'exercice au centre des impôts de rattachement, une déclaration nominative de salaires, relative aux salariés qu'il a employés, aux périodes d'emploi et aux salaires versés ou dus.

La déclaration nominative de salaires est une formalité obligatoire essentielle. Elle garantit les droits sociaux des salariés.

Comment communiquer vos déclarations nominatives de salaires ?

- En remplissant un imprimé de déclaration de salaires (DIPE)
- en saisissant les salaires en ligne,
- en déposant en ligne votre DIPE magnétique via le site web de la CNPS
- ou en transmettant des fichiers contenant les déclarations de salaires sur support magnétique à la CNPS.

A quoi sert la déclaration nominative de salaires ?

- A chiffrer avec exactitude le montant des cotisations sociales

- A débiter le compte cotisant de l'employeur.
- A tenir le compte individuel d'assuré social.
- La déclaration nominative de salaires sert également de bulletin de présence.

Quand déposer vos déclarations nominatives de salaires ?

- Pour les employeurs de main d'oeuvre professionnelle : au plus tard le quinze (15) du mois qui suit celui auquel se rapporte la déclaration.
- Pour les employeurs de main d'oeuvre domestique : au plus tard le quinze (15) du mois qui suit le dernier mois du trimestre auquel se rapporte la déclaration.

La déclaration nominative de salaires sur support informatique: le DIPE magnétique

Conditions d'application.

Les employeurs qui justifient d'un effectif d'au moins cinquante (50) salariés au moment de la déclaration sont tenus de produire leurs déclarations sur un support magnétique dont le format est arrêté par l'organisme en charge de la prévoyance sociale.

Toutefois, ces déclarations sur support magnétique doivent être accompagnées d'un support papier, reprenant les données globales sur les masses de salaires qui ont servi de base au calcul des cotisations, ainsi que sur les effectifs déclarés.

Les employeurs utilisant moins de cinquante salariés peuvent opter pour le mode de déclaration sur support magnétique à condition d'en faire la demande auprès de l'orga-

nisme en charge de la prévoyance sociale. L'option une fois acceptée, devient irrévocable.

Le format d'enregistrement.

Le format d'enregistrement DIPE magnétique est téléchargeable sur le site web de la CNPS www.cnps.cm dans l'espace employeur.

Avantages du DIPE magnétique

- Simplifier la production des déclarations aux employeurs, tout en leur permettant de réaliser des économies. En effet, le DIPE magnétique évite aux employeurs de perdre du temps à remplir des papiers ; de plus il leur permet de faire des économies en évitant des impressions coûteuses en encre et en papier.
- Aider les petits employeurs à simplifier le calcul de leurs cotisations en automatisant ces calculs par la possibilité qui leur est offerte pour déclarer directement en ligne.
- Maîtriser l'évolution des assurés sociaux, de manière à ne plus avoir à demander aux assurés qui vont en retraite de produire eux-mêmes leurs bulletins de paie.
- Tenir pour chaque assuré social un compte individuel assuré.
- Faciliter l'exploitation au niveau de la CNPS des DIPE produits par les employeurs.
- Faciliter le suivi par la CNPS des comptes employeurs.
- Faciliter les calculs des déclarations au niveau des employeurs.
- Réduire les erreurs de remplissage du DIPE.

Comité d'Examen des Candidatures et 101^{ème} Réunion du Bureau de l'AISS

« SUR FOND DE CAMPAGNE ELECTORALE »

Par Paul Pierre MBELEG, Chef Service de la Coopération

Du 28 Juin au 1er juillet 2010, Monsieur e Directeur Général de la CNPS qu'accompagnaient Madame EPEE KOTTO MOUYEMA Denise, Inspecteur Général; Madame HYONG Hortense, Directeur des Finances et du Patrimoine et Monsieur MBELEG Paul Pierre, Chef de service de la coopération, a pris part à Genève en Suisse, aux travaux du Comité d'examen des candidatures et à la 101^{ème} Réunion du Bureau de l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS).

Le Comité d'examen des candidatures de l'AISS, s'est réuni le 28 juin 2010, conformément à l'article 43(03) des statuts de l'AISS, aux fins d'examiner les procédures pour la conduite des élections aux postes de membres de la commission de contrôle, trésorier et président de l'AISS qui se tiendront le 04/12/10 au CAP en Afrique du Sud au cours de l'Assemblée Générale. A ce titre, il est important de relever que le Directeur Général de la CNPS de Côte d'Ivoire, M. Bernard N'DOUMI, a obtenu le soutien de la CIPRES pour sa candidature au poste de Président de l'AISS. Il a à cet effet choisi comme directeur de campagne, Mr. Noel Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME, Directeur Général de la CNPS du Cameroun, dont la tâche s'annonce des plus ardues avec les trois autres candidatures importantes qui



sont déjà validées par le Comité, à savoir celles de l'Uruguay, des Pays Bas et surtout de l'Afrique du Sud, hôte du Forum Mondial. Si les tractations en cours pour convaincre les deux candidats de l'Afrique à s'entendre pour avoir une seule voix n'ont pas encore abouti à une solution définitive, tout porte à croire qu'il ya lieu de rester optimiste pour que la sagesse puisse l'emporter afin de donner à l'Afrique, une chance de gagner cette illustre position. Aussi, tous les responsables sont-ils appelés à se ranger aux côtés de notre directeur général pour lui apporter tout le soutien nécessaire et battre campagne pour que notre candidat soit porté au sommet de l'auguste organisation mondiale.

Par ailleurs, la candidature de Madame HYONG Hortense, Directeur des Finances et du Patrimoine, au poste de Vérificateur

titulaire des comptes de l'AISS, a également été validée. En raison de l'absence de concurrence constatée à ce poste, nous pouvons estimer que notre candidate sera tout simplement plébiscitée le 04 décembre prochain à Cape Town.

La 101^{ème} réunion du bureau a porté essentiellement sur la validation :

- du remplacement de certains membres du Bureau, à l'instar de IBRAHIMA GUEYE de la CNSS du Sénégal qui remplace AHMADOU Yeri DIOP
- de l'admission de huit nouveaux membres, dont la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale du Gabon ;
- des rapports d'activités et de programme budget
- du programme des préparatifs du Forum Mondial de l'AISS prévu du 29 novembre au 04 décembre 2010 à Cape Town.

la Direction Générale encourage la pratique du sport

Lancée le samedi 17 Juillet 2010, la saison sportive 2010 s'annonce de toute beauté

Par Thomas TANG, Service de la Communication

À la suite de l'Assemblée Générale du mouvement sportif de la CNPS du 14 Avril 2010 dans la Salle de Conférences du Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé – Centre, la nouvelle orientation voulue par la Direction Générale, dans l'optique d'un meilleur épanouissement des uns et des autres au sein de l'entreprise a été connue. Comme par le passé, les personnels se retrouveront donc, en dehors du cadre du travail, au cours de diverses activités ludiques susceptibles de les maintenir en bonne santé tout en renforçant l'esprit de solidarité nécessaire à la réalisation des objectifs de l'exercice en cours. Ceci, de façon un peu plus particulière.

Une nouvelle organisation

Désormais sous la houlette de la Direction des Ressources Humaines (DRH), notre sport d'entreprise connaîtra des améliorations considérables. Des Comités des Sports (CDS) sont créés dans chaque ville avec des membres élus et issus des diverses structures. Ils se chargeront de l'organisation des activités sportives en rapport avec le Bureau des Relations avec les Syndicats et Associations (DRH). A cet effet, Yaoundé a donné le ton. Un nouveau Comité des Sports avec à sa tête Sylvestre ETSOMBO a été élu le Jeudi 27 Mai 2010. Le temps d'élaborer une stratégie probante et le 9^e



Championnat Inter Directions de football (à 07 équipes) a débuté le samedi 10 Juillet avec des joueurs resplendissants dans leurs nouveaux équipements offerts par la Direction Générale et les rencontres DP/DR/AC FC (2) # DRH/DSI FC (2) et CHE FC (4) # VETERANS FC (0). Le lancement officiel de la saison sportive a suivi une semaine plus tard, par le Directeur Général. A cette occasion, une grande marche sportive a réuni dans une ambiance conviviale, près d'un millier de personnels arborant des tee-shirts affichant des messages inspirés du sigle de l'organisme et portant sur les vertus du sport et de la protection sociale, sous des regards admiratifs. Au stade d'Okolo, la 2^e J. du Championnat Inter Directions a été une fois de plus passionnante avec les affiches DG/DFP/DAJC FC (3) # DRC FC

(2) et DRH/DSI FC (4) # DAG/DACI FC (1).

Le nombre de disciplines augmente

La nouvelle saison sportive de la CNPS offre une diversification de disciplines aux pratiquants. Hormis le football, la gymnastique, la Marche Sportive et le tennis de table déjà effectifs, le Basket-ball et le handball (re)font leur apparition.

En ce qui concerne d'autres disciplines souhaitées par certains, à l'instar du Golf ou encore la Natation et la Pétanque, leur sélection sera conditionnée par un appel à adhésion élaboré par la DRH, sur la base du nombre suffisant d'adeptes potentiels. C'est sûr, il y aura de quoi agrémenter les week-ends, tout en faisant le plein d'énergie.

L'espoir de vivre une saison sportive plus populaire que la précédente est envisageable, grâce notamment au suivi permanent des activités sportives par la Direction Générale à travers la DRH. Mais aussi, l'implication effective des Hauts responsables dans l'encadrement des équipes de leurs structures, une plus grande mobilisation des personnels derrière leurs clubs, une bonne mise en œuvre de la politique sportive sur le terrain par les nouveaux Comités Des Sports. Enfin, elle aura pour temps fort, l'instauration d'un tournoi de football national regroupant les meilleures équipes des 04 régions CNPS à travers le pays, avec la meilleure primée par la Direction Générale.

KRIBI

Sport au Centre de Prévoyance Sociale de Kribi

A la cité balnéaire de Kribi, l'adage «un esprit sain dans un corps sain» est une réalité. Pour se mettre en condition et pour chasser le stress, le personnel pratique le sport sous la houlette de son Chef de Centre. Le « sport pour tous » est très présent avec la marche, le footing et la gymnastique. Sur le plan marketing social et relations publiques, des tournois ainsi que

des matches amicaux sont organisés avec nos divers partenaires.





FIFA S.A

First Investment for Financial Assistance



Crédits scolaires



Partenaire des commerçants

Crédits aux salariés et retraités

Crédits agricoles

Golden Bond pour vos dépôts à terme à des taux exceptionnels

E-Cash pour vos dépenses journalières



Déjà 13 ans d'expériences à votre service
Un Réseau National de 54 agences

Siège Social: Limbe - Cameroun
B.P.: 590.

Tel./Fax.: (00237) 33 33 32 95 Email: fiffa@fiffabank.com Site: www.fiffabank.com

Toujours à votre écoute!!!



First International Inn

Bar - Restaurant - Night Club - Reception

03 Salles de Conférence

02 Boîtes de Nuit "Moove" et "Catypso"

02 Piscines

Des Chambres, Appartements et Suites

Une Plage Privée

Un restaurant panoramique

Site Hotel Limbe
Tel./Fax: (+237) 33332697 / 33332015
Cell: 79074673 / 29096049

Site Hotel Moove
Tel./Fax: (+237) 33332697 / 33332015
Cell: 79074673

Site Hotel Catypso
Tel./Fax: (+237) 33332697 / 33332015
Cell: 95194639 / 79439444

Site Hotel Circle Palace
Tel.: (+237) 22067740 Fax: 22092817
Cell: 99417755 / 77404753

B.P.: 590 Limbe Email: fini@finihotel.com Site Web: www.finihotel.com



FIRST IMMO

First Group Immo. Votre agence Immobilière

● Conseils Immobiliers

● Location d'immeubles et terrains

● Gestion immobilière

● Achat et vente de terrain partout au Cameroun

● Bornage et obtention des titres fonciers



Siège Social: Limbe - Cameroun

B.P.: 590, Tel./Fax.: (00237) 33 33 25 76 Email: firstgroup@firstgroup-cm.com Site: www.firstgroup-cm.com

Quelques Nouveaux Equipements



SCANNER



OPHTA AUTO KERATO REFRACTOMETRE



MAMMOGRAPHE



COUVEUSE



TABLE D'ANESTHESIE COMPLETE



TYMPANOMETRE



ECHOGRAPHE



PANORAMIQUE DENTAIRE



MONOTRING DE SURVEILLANCE



TABLE DE REANIMATION NEONATALE



LAVE MAIN BLOC OPERATOIRE



TABLE DE CHIRURGIE GENERALE